

There were 31 votes in favour, 19 against, with 6 abstentions. The resolution was rejected, as it did not obtain the required two-thirds majority.

The PRESIDENT: We are going to vote on the resolution submitted jointly by the delegations of Belgium, Brazil, Cuba, Denmark and Norway (document A/496).

Mr. LAWRENCE (Union of South Africa) (from the floor): I request a roll-call vote.

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Argentina, Australia, Belgium, Brazil, Canada, Costa Rica, Cuba, Denmark, Dominican Republic, Ecuador, El Salvador, Greece, Luxembourg, Netherlands, New Zealand, Nicaragua, Norway, Paraguay, Peru, Sweden, Union of South Africa, United Kingdom, United States of America, Uruguay.

Against: Afghanistan, Byelorussian Soviet Socialist Republic, China, Colombia, Czechoslovakia, Egypt, Ethiopia, France, Guatemala, Haiti, Honduras, Iceland, India, Iran, Iraq, Lebanon, Liberia, Mexico, Pakistan, Panama, Philippines, Poland, Saudi Arabia, Syria, Turkey, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, Yemen, Yugoslavia.

Abstained: Bolivia, Chile, Venezuela.

The resolution was rejected by twenty-nine votes to twenty-four with three abstentions.

The PRESIDENT: If there is no objection the meeting is now adjourned. We shall convene again at 8 p.m.

The meeting rose at 6.30 p.m.

HUNDRED AND TWENTY-FIRST PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall, at Flushing Meadow, New York, on Thursday, 20 November 1947, at 8 p.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

In the absence of the President Mr. A. Gromyko (Union of Soviet Socialist Republics) took the Chair.

100. Continuation of the discussion on the treatment of Indians in the Union of South Africa

The PRESIDENT: Immediately prior to the opening of this meeting the President received a new draft resolution (document A/507) submitted by the Indian delegation on the question of the treatment of Indians in the Union of South Africa. I think it would be difficult for the General Assembly to consider this draft resolution at this time. Therefore, if there is no objection, it will be reproduced as a document and distributed to the various delegations and

Il y a 31 voix pour, 19 contre, et 6 abstentions. La résolution, qui n'a pas réuni la majorité obligatoire des deux tiers, est repoussée.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je mets aux voix la résolution présentée conjointement par les délégations de la Belgique, du Brésil, de Cuba, du Danemark et de la Norvège (document A/496).

M. LAWRENCE (Union Sud-Africaine) parlant de sa place (traduit de l'anglais): Je demande le vote par appel nominal.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat est le suivant:

Votent pour: Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Salvador, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Paraguay, Pérou, Suède, Union Sud-Africaine, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay.

Votent contre: Afghanistan, République socialiste soviétique de Biélorussie, Chine, Colombie, Tchecoslovaquie, Egypte, Ethiopie, France, Guatemala, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Iran, Irak, Liban, Libéria, Mexique, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Arabie saoudite, Syrie, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yémen, Yougoslavie.

S'abstiennent: Bolivie, Chili, Venezuela.

La résolution est repoussée par 29 voix contre 24, et 3 abstentions.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Si personne n'y voit d'objection, je leverai maintenant la séance. Nous nous réunirons à nouveau ce soir à 20 heures.

La séance est levée à 18 h. 30.

CENT-VINGT ET UNIÈME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale, à Flushing Meadow, New-York, le jeudi 20 novembre 1947, à 20 heures

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

En l'absence du Président, M. A. Gromyko (Union des Républiques socialistes soviétiques) assure la présidence.

100. Suite de la discussion sur le traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Juste avant l'ouverture de la présente séance, la délégation de l'Inde a fait parvenir à la présidence un nouveau projet de résolution (document A/507) sur la question du traitement des Hindous établis dans l'Union Sud-Africaine. Je pense qu'il serait difficile à l'Assemblée générale d'examiner ce projet de résolution à l'heure actuelle. C'est pourquoi, si personne n'y voit d'objections, ce projet paraîtra sous forme de

the General Assembly will consider it in one of the coming meetings.

I call upon the representative of the United Kingdom.

Mr. McNEIL (United Kingdom): I do not want to object and I cannot object. I cannot object because I do not have the faintest idea as to what we are talking about. Neither can anyone else here object, unless it is the author of the draft resolution.

Therefore, I am most anxious that the General Assembly should not commit itself to a procedure and a resolution about which it knows nothing. That would seem to be a rather unbusinesslike proceeding. I should think, therefore, that it might be far better if the General Assembly agreed that it would afford facilities for discussion when we see the draft resolution and know what it is about. I hope I am in no way impeding a minority opinion. I am, in no way seeking to bind or restrain the General Assembly, but my caution would forbid me to give my assent to a document and a subject about which I know nothing.

The PRESIDENT: I have suggested that we should not discuss this draft resolution at this meeting of the General Assembly. This draft resolution will be reproduced by the Secretariat as a special document and distributed among the delegations. We shall discuss this resolution at one of the future meetings of the General Assembly, not at this meeting. Therefore, what was said by the representative of the United Kingdom is, I think, in accordance with what has been stated by the Chair.

I call upon the representative of the Union of South Africa.

Mr. LAWRENCE (Union of South Africa): I am informed that a resolution on the subject matter which the General Assembly has been discussing today has now been submitted. I was under the impression that the matter had been disposed of. I would ask that if there is any question of whether it is now competent to discuss a further resolution on the subject, the representatives should be given adequate and timely notice of that matter. I certainly am not prepared to discuss a resolution put forward at this stage; I am not prepared to discuss whether it is competent to do so or not at this stage, and I would therefore urge that it is not competent—I regret that I was not in the General Assembly chamber when the matter was raised—to discuss the matter any further and that this item has now been disposed of. But if it is suggested that it can be discussed, adequate notice should be given to the representatives.

document et sera communiqué aux diverses délégations; l'Assemblée générale l'examinera lors d'une de ses prochaines séances.

Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. McNEIL (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je ne désire pas présenter d'objections et ne puis le faire. Je ne le puis car je n'ai pas la moindre idée de l'objet de la discussion. D'ailleurs, personne ici ne peut présenter d'objections, sauf l'auteur du projet de résolution.

C'est pourquoi je voudrais tout particulièrement que l'Assemblée générale ne prenne pas d'engagement sur un point de procédure et un projet de résolution au sujet desquels elle ne sait rien. Une telle manière d'agir paraîtrait plutôt témoigner d'un manque de méthode. J'estime donc qu'il pourrait être bien préférable que l'Assemblée générale convienne de nous laisser discuter de cette question au moment où nous verrons le projet de résolution et en connaissons les termes. J'espère que je n'empêche d'aucune façon un représentant de la minorité de faire connaître son opinion. Je ne cherche aucunement à paralyser ou à entraver l'activité de l'Assemblée générale, mais la prudence m'interdit de me déclarer d'accord avec un document et sur un question dont je ne sais rien.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai proposé que nous ne discussions pas ce projet de résolution à cette séance-ci de l'Assemblée générale. Le Secrétariat le fera paraître sous la forme d'un document spécial qui sera communiqué aux délégations. Nous examinerons cette résolution au cours d'une des prochaines séances de l'Assemblée générale, et non à celle-ci. Ma déclaration s'accorde donc avec les paroles que vient de prononcer le représentant du Royaume-Uni.

Je donne la parole au représentant de l'Union Sud-Africaine.

M. LAWRENCE (Union Sud-Africaine) (*traduit de l'anglais*): J'apprends que l'on vient de présenter une résolution sur la question dont l'Assemblée générale a discuté aujourd'hui. J'avais l'impression que l'on en avait fini avec cette question. Je prierai l'Assemblée, au cas où l'on se demanderait s'il convient de discuter maintenant un nouveau projet de résolution sur la question, d'accorder aux représentants suffisamment de temps pour se préparer à cette discussion. Je ne suis certainement pas en mesure de discuter une résolution présentée au point des débats que nous avons atteint; je ne suis pas en mesure de discuter si l'Assemblée a ou non compétence pour examiner cette résolution à ce stade des débats, et j'insisterai donc vivement—je regrette de ne pas m'être trouvé dans la salle de l'Assemblée générale quand le cas a été soulevé—pour qu'elle ne se reconnaisse pas la compétence de poursuivre la discussion et qu'elle considère qu'elle en a maintenant fini avec ce point de l'ordre du jour. Mais si l'on prétend que la question peut être rouverte, il faut permettre aux représentants de disposer d'assez de temps pour s'y préparer.

The PRESIDENT: We disposed of the two draft resolutions (documents A/492 and A/496) we had before us, but we did not dispose of the question as such, and the Chair did not make any such statement. We adjourned, and we resumed our deliberations. Just before the evening meeting, I received a new draft resolution, and I made the suggestion that we do not discuss this draft resolution at this meeting, that we reproduce it as a special document, and that it be distributed to the delegations, so that we can discuss it at one of the next meetings.

I call upon the representative of the United States of America on a point of order:

Mr. FAHY (United States of America): I do not ask now for a ruling on the point of order, but I wish to state that we have not seen the resolution referred to. However, we do know that the question of the treatment of Indians in the Union of South Africa is on the agenda of the General Assembly. It was placed on the agenda through the procedures of the General Assembly by the General Committee, and it was referred to the First Committee, was reported on by the First Committee, and that report was discussed today. Under the procedure, at the time the report was considered another resolution, termed a joint resolution, was brought forward for consideration. Those were the only matters before the plenary meeting when the agenda item was reached and disposed of. We suggest that if any new resolution comes up after disposition of the matter has been made, it must be referred, under the rules, to the General Committee for consideration by it. If the General Committee is so disposed, it can refer it to the appropriate standing committee.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United Kingdom.

Mr. McNEIL (United Kingdom): With great respect, I want to suggest that perhaps the President is mildly inaccurate in asserting that the subject was not closed or disposed of. It will be recalled that towards the end of the afternoon session, the President said that the list was closed. Then, on signals from the Union of Soviet Socialist Republics and Philippine delegations, he recognized them in turn. After they had spoken, the President said that the list was closed.

Moreover, it surely is the normal fashion to vote on a subject when you are disposing of it. There is no other fashion in which a subject is disposed of in this General Assembly. There-

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous en avons fini avec les deux projets de résolution (documents A/492 et A/496) qui nous étaient soumis, mais non pas avec la question en soi, et le Président n'a fait aucune déclaration de cette nature. Nous avons levé la séance, puis avons repris nos débats. Juste avant la séance de ce soir, j'ai reçu un nouveau projet de résolution, et j'ai proposé que nous ne le discutons pas au cours de la présente séance, que nous le fassions paraître sous forme de document spécial et que nous le communiquions aux délégations, pour pouvoir en discuter au cours de l'une de nos prochaines séances.

Je donne la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique, sur un point d'ordre.

M. FAHY (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je ne demande pas une décision immédiate sur le point d'ordre qui se pose, mais je tiens à déclarer que nous n'avons pas vu le projet de résolution dont il est question. Ce que nous savons, c'est que la question du traitement réservé aux Hindous dans l'Union Sud-Africaine figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Le Bureau l'a inscrite à l'ordre du jour conformément au règlement de l'Assemblée générale. Cette question a été renvoyée à la Première Commission; la Première Commission a fait rapport à son sujet, et ce rapport, nous l'avons discuté aujourd'hui. Conformément à la procédure en vigueur, au moment où nous avons examiné le rapport on a présenté à notre examen une autre résolution, intitulée résolution commune. C'étaient là les deux seuls objets de notre débat en séance plénière lorsque nous en sommes arrivés à ce point de l'ordre du jour et lorsque nous nous sommes prononcés à son égard. Nous estimons que, dans le cas où l'on présente une résolution nouvelle une fois qu'une question est réglée, il faut, conformément au règlement, que cette résolution soit renvoyée au Bureau pour examen. Si le Bureau le juge utile, il peut renvoyer cette résolution à la commission permanente compétente.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. McNEIL (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je me permets de faire très respectueusement observer que le Président commet une légère erreur quand il affirme que la discussion n'est pas close ou que la question n'a pas été réglée. On se rappellera que, vers la fin de la séance de cet après-midi, le Président avait déclaré que la liste des orateurs était close. Puis, après que, de la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de celle des Philippines, on lui ait fait des signes, il a successivement donné la parole aux représentants de ces délégations. Quand ceux-ci eurent fini de parler, le Président déclara que la liste des orateurs était close.

En outre, il est à coup sûr normal de se prononcer par un vote sur la question dont on traite. Il n'existe pas d'autre manière de régler une question au sein de notre Assemblée générale.

fore, it would seem to me that we had moved on from the last item on the agenda since all motions relating to that item were disposed of.

I again repeat that if any delegation thinks the subject urgent or important, that delegation will have the support of my delegation in arguing that the subject should be discussed or debated. But, as our colleague from the United States has pointed out, there is a procedure for putting a new item on the agenda; at any rate, for putting an item on the agenda which is not there. If this procedure is followed, then a resolution on the subject which is not on the agenda—I am carefully using that phrase because I am not suggesting it is a new subject—would normally go, I suggest, to the General Committee.

Without knowing what the subject matter is or what the resolution is, I repeat that if it seems important to any delegation, it would be the normal habit of our delegation, to ask for the provision of facilities for the debate. However, we must observe procedure or we will get ourselves into a dreadful tangle; that is, if it becomes competent to submit resolutions on a subject immediately after that subject has been voted upon.

The PRESIDENT: Unfortunately, I cannot agree with the representatives of the United States and the United Kingdom because we did not dispose of the question. The President did not make any such statement. The President made the statement that the list of speakers was closed. This does not mean that the question as such was exhausted. We adjourned. We reconvened, and resumed our deliberations. There was no statement that the question was disposed of.

As to the suggestion made by the representative of the United States to refer this resolution to the General Committee, I do not think it would be advisable to do, so since this is not a new question. This draft resolution was introduced in connexion with a question which was already on the agenda of the General Assembly, namely: treatment of Indians in the Union of South Africa. Therefore, I do not see any necessity for referring this question to the General Committee.

If there is disagreement on this point, I shall be obliged to ask the General Assembly to decide by taking a vote.

I do not see what it is that is unacceptable in such a procedure. I again suggest that this draft resolution not be discussed at this meeting of the General Assembly. This resolution is to be distributed as a document to the delegations. I suggest that it be discussed at one of the next meetings of the General Assembly when the delegations are ready to discuss it. Meanwhile, we can pass on to the next item on the agenda.

rale. Il me semble donc que nous en avons fini avec ce dernier point de l'ordre du jour, puisque nous en avons fini avec toutes les motions qui s'y rapportent.

Je répète à nouveau que si une délégation quelconque trouve la question urgente ou importante, ma délégation l'approuvera d'en demander la discussion. Toutefois, comme l'a indiqué notre collègue des Etats-Unis il y a une procédure à suivre pour l'inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour, à tout le moins pour l'inscription d'un point qui ne figure pas encore à l'ordre du jour. Si l'on se conforme à la procédure en vigueur, toute résolution sur une question qui ne figure pas à l'ordre du jour—et je pèse mes termes, car je ne prétends pas qu'il s'agisse d'une question nouvelle—doit normalement, selon moi, être renvoyée au Bureau de l'Assemblée.

Sans savoir sur quoi porte ni ce que contient la résolution, je répète que si une délégation quelconque estime qu'il s'agit là d'une question importante, ma délégation ne ferait que se conformer à ses usages courants en demandant que l'on permette que s'institue un débat. Nous devons cependant respecter la procédure en vigueur, sinon nous nous mettrons dans une situation inextricable. C'est ce qui arriverait en effet s'il devenait possible de présenter des résolutions sur une question qui vient juste de faire l'objet d'un vote.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je ne puis malheureusement m'associer aux déclarations des représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni, car nous n'en avons nullement fini avec la question. Le Président n'a pas fait de déclaration en ce sens. Il a déclaré que la liste des orateurs était close; cela ne signifie pas que l'on ait réglé la question en soi. Nous avons levé la séance; nous nous sommes réunis à nouveau et avons repris nos débats. Il n'y a eu aucune déclaration tendant à affirmer que l'on en avait fini avec la question.

Quant à la proposition du représentant des Etats-Unis tendant à renvoyer la résolution au Bureau de l'Assemblée, je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une mesure appropriée car nous ne sommes pas en présence d'une question nouvelle. Ce projet de résolution a été présenté à propos d'une question qui figure déjà à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, à savoir le traitement réservé aux Hindous dans l'Union Sud-Africaine. Je ne vois donc aucune nécessité de renvoyer la question au Bureau.

S'il y a désaccord sur ce point, je serai obligé de demander à l'Assemblée générale de se prononcer par un vote.

Je ne vois pas en quoi une telle procédure paraît inacceptable. Je propose à nouveau de ne pas discuter le projet de résolution au cours de la présente séance de l'Assemblée générale. Cette résolution doit être distribuée aux délégations sous forme de document. Je propose qu'on la discute à l'une des prochaines séances de l'Assemblée générale, lorsque les délégations seront en mesure de le faire. En attendant, nous pouvons passer au point suivant de l'ordre du jour.

I call upon the representative of the United States of America.

Mr. FAHY (United States of America): I think it is entirely correct to lay the matter over to a subsequent meeting. Since we have not seen the resolution, that would be particularly appropriate if the President does not now decide that it should go to the General Committee—and perhaps it would be difficult to make that decision in the absence of the text of the resolution itself. I merely want to suggest that, when the matter goes over to a subsequent meeting, questions of procedure may also be raised at that time in the light of the situation which confronts us when we have the text of the resolution.

The PRESIDENT: I shall call upon the representative of India.

Mr. SEN (India): When the debate was adjourned earlier this evening, the India delegation understood that the subject was not closed. Mr. McNeil, on behalf of the United Kingdom delegation, has said that the normal procedure is that, when a resolution which has been submitted by a committee is discussed and put to a vote, the matter is closed. However, the circumstances in this case are entirely different. We had one resolution from the First Committee, which was discussed and voted upon; and then another resolution was submitted, which was also discussed and voted upon. Both resolutions were declared lost.

The situation, when our previous meeting was adjourned, was that there was no resolution before the General Assembly. That was a most unsatisfactory state of affairs. The subject is extremely important, and it was desirable that the General Assembly should come to some decision on the matter. Therefore, when the President adjourned the previous meeting, it was our understanding that the matter was still open for discussion. It was with that understanding that we submitted the resolution which is now to be circulated.

The resolution which we are circulating is not entirely a new resolution. It stems from the discussion which took place in the General Assembly today. I therefore do not see any reason why the matter should now be sent to the General Committee for its consideration. It is for the General Assembly, after it has seen the resolution, to decide whether or not it should be discussed at this stage. I therefore submit that the discussion, as the President has said, should not be regarded as closed; that the resolution should be circulated to the members of the General Assembly; and that it should be left to the General Assembly to decide whether this is a resolution which can be discussed at this stage.

Je donne la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique.

M. FAHY (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): J'estime que la décision de renvoyer la question à une séance ultérieure est tout à fait fondée. Puisque nous n'avons pas pris connaissance de la résolution, cette mesure est parfaitement indiquée pourvu que le Président ne décide pas maintenant de renvoyer la question au Bureau, et il serait peut-être difficile de prendre une telle décision sans disposer du texte même de la résolution. Je voudrais seulement proposer que, lorsque l'affaire sera de nouveau évoquée à une prochaine séance, l'on puisse alors soulever également des points de procédure, compte tenu de la situation devant laquelle nous nous trouverons lorsque nous serons en possession du texte de la résolution.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. SEN (Inde) (*traduit de l'anglais*): Lorsque nous avons ajourné nos débats, au début de la soirée, la délégation de l'Inde a pensé que l'on n'en avait pas fini avec l'examen de la question. M. McNeil a, au nom de la délégation du Royaume-Uni, prétendu que, selon la procédure normale, une question se trouve réglée lorsque l'on a discuté et mis aux voix une résolution présentée par une commission. Toutefois, dans le cas présent, la situation est différente. Nous avons eu une résolution, proposée par la Première Commission, que nous avons discutée et mise aux voix; puis l'on nous a présenté une autre résolution qui a également fait l'objet d'une discussion et d'un vote. Les deux résolutions ont été repoussées.

Quand nous avons levé notre précédente séance, l'Assemblée n'était plus saisie d'aucune résolution. C'était là une situation tout à fait regrettable. La question présente une importance extrême, et il est souhaitable que l'Assemblée générale arrive à prendre une décision en la matière. Aussi, lorsque le Président a levé la précédente séance, avons-nous pensé que la question pouvait toujours faire l'objet d'une discussion, et c'est pourquoi nous avons présenté la résolution qui doit maintenant être distribuée.

Cette résolution n'est pas entièrement nouvelle. Elle est née de la discussion qui s'est déroulée aujourd'hui devant l'Assemblée générale. Je ne vois donc pas pourquoi on ne la renverrait pas au Bureau de l'Assemblée aux fins d'examen. C'est à l'Assemblée générale de décider, après avoir pris connaissance de la résolution, si elle doit ou non la discuter au présent stade des débats. J'estime donc que, comme le Président l'a dit, l'on ne doit pas considérer la discussion comme close, qu'il faut communiquer la résolution aux Membres de l'Assemblée générale, et qu'il appartient à l'Assemblée générale de décider s'il s'agit là d'une résolution que l'on peut discuter au présent stade des débats.

There is one relevant rule on the subject. That is rule 73¹, which states that, "as a general rule," no resolution shall be discussed at a meeting unless it has been circulated not later than the day preceding that meeting. The wording of that rule definitely implies that exceptions can be made. The circumstances in this case are exceptional. I hope that the General Assembly, bearing that in mind, will arrive at the right decision.

The PRESIDENT: I agree with what has been said by the representative of the United States: that any delegation will have the right to raise the procedural question when this new draft resolution is taken up at one of our subsequent meetings. With that explanation, and since there is no objection, I shall consider that the suggestion made by the President is accepted.

101. United Nations telecommunications system: report of the Fifth Committee (document A/491)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden) (*replacing Mr. Bagge, the Rapporteur of the Fifth Committee*): Since there are a great number of items on our agenda for tonight, I trust that, with a view to saving time, I shall be allowed to present these various reports in a somewhat condensed form which includes the reading of the resolutions. It would seem to me sufficient to read the operative parts.

Document A/491 deals with the subject of the United Nations telecommunications system. The Fifth Committee, in accordance with the instructions given by the General Assembly, considered this question on 10 November 1947. It had before it memoranda, prepared by the Secretary-General (documents A/C.5/206 and A/C.5/207), submitted in accordance with General Assembly resolution 13 (I) of 13 February 1946.² The Assistant Secretary-General for the Department of Public Information explained the necessity for the General Assembly to authorize the Secretary-General at this time to proceed with the negotiations outlined in his memorandum in view of the actions to be taken by the International Telecommunications Union in March and October 1948. The Committee was assured by the Assistant Secretary-General that such authorization would not involve financial commitments for the United Nations for the establishment of the United Nations telecommunications system. After several technical points had been clarified in discussion, the Committee adopted, by thirty-nine votes to three, with two abstentions, the following resolution:

Il y a un article du règlement qui s'applique au cas présent. C'est l'article 73¹ qui stipule: "En règle générale, nul projet n'est discuté . . . à une séance quelconque . . . si le texte n'en a pas été communiqué . . . au plus tard la veille de la séance." Le libellé de cet article prévoit nettement qu'il peut y avoir des exceptions. Or, nous nous trouvons, dans ce cas-ci, en présence de circonstances exceptionnelles. J'espère que l'Assemblée générale en tiendra compte et prendra la décision qui s'impose.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je suis d'accord avec les déclarations du représentant des Etats-Unis: chaque délégation aura le droit de soulever des questions de procédure lorsque ce nouveau projet de résolution sera examiné à l'une de nos prochaines séances. Cela dit, et puisqu'il n'y a pas d'objections, je considère que la proposition que j'ai faite est acceptée.

101. Réseau de télécommunications de l'Organisation des Nations Unies: rapport de la Cinquième Commission (document A/491)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*remplaçant M. Bagge, Rapporteur de la Cinquième Commission*) (*traduit de l'anglais*): Etant donné le grand nombre de questions qui figurent ce soir à notre ordre du jour, je crois qu'il me sera permis, pour gagner du temps, de présenter ces divers rapports sous une forme quelque peu condensée comprenant la lecture des résolutions. Il me semble qu'il suffira d'en lire les dispositifs.

Le document A/491 traite de la question du réseau de télécommunications de l'Organisation des Nations Unies. Conformément aux instructions qui lui ont été données par l'Assemblée générale, la Cinquième Commission a examiné cette question le 10 novembre 1947. Elle a reçu des mémorandums préparés par le Secrétaire général (documents A/C.5/206 et A/C.5/207) et présentés conformément à la résolution 13 (I) du 13 février 1946 de l'Assemblée générale.² Le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'information a expliqué qu'il était nécessaire que l'Assemblée générale autorise maintenant le Secrétaire général à procéder aux négociations envisagées dans son mémorandum en vue des mesures que l'Union internationale des télécommunications devra prendre en mars et en octobre 1948. La Commission a reçu du Secrétaire général adjoint l'assurance que cette autorisation n'obligera pas l'Organisation à prendre des engagements financiers pour la création du réseau de télécommunications de l'Organisation des Nations Unies. Après que différentes questions techniques eurent été éclaircies au cours des débats, la Commission a adopté par trente-neuf voix contre trois et deux abstentions la résolution suivante:

¹ See Rule 73 of the *Provisional Rules of Procedure for the General Assembly* appears as rule 71 in the *Rules of Procedure of the General Assembly*, December 1947.

² See *Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session*, page 14.

¹ L'article 73 du *Règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale* est devenu, dans le *Règlement intérieur de l'Assemblée générale*, décembre 1947, l'article 71.

² Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la première partie de sa première session*, page 14.

"The General Assembly"

"Directs the Secretary-General to take all steps necessary to ensure that the United Nations can proceed with negotiations now in progress for obtaining the wave-lengths (frequencies), call signs, rights and privileges necessary for the operation of a United Nations telecommunications system, and to report and submit appropriate recommendations to the General Assembly at its third regular session."

The report and resolution were adopted.

102. Organization of a United Nations postal service: report of the Fifth Committee (document A/490)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): Document A/490 deals with a proposal made by the delegation of Argentina (document A/367) regarding the organization of a United Nations postal service. The Fifth Committee was entrusted by the General Assembly to consider this question. The documents before it were the draft resolution submitted by Argentina and a report by the Secretary-General (document A/C.5/191).

The representative of Argentina, pointing out the advantages of a United Nations postage stamp as propaganda for peace and as a revenue measure, supported the proposal of the Secretary-General to explore during the next year the administrative arrangements necessary to realize the objective of the Argentine resolution. After some further discussion the Committee adopted a resolution reading as follows:

"The General Assembly"

"Requests the Secretary-General to make inquiries into the administrative, technical and financial implications of the organization of a United Nations postal service and to make recommendations to the next regular session of the General Assembly."

The report and resolution were adopted.

103. Tax equalization: report of the Fifth Committee (document A/487)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): The item of tax equalization was considered by the Fifth Committee at various meetings. Since it involved an important question of principle, it caused a rather extensive discussion in the Committee.

"L'Assemblée générale"

"Charge le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir à l'Organisation des Nations Unies les moyens de poursuivre les négociations actuellement en cours en vue d'obtenir les longueurs d'ondes (fréquences), les indicatifs, les droits et privilèges nécessaires à l'exploitation d'un réseau de télécommunications des Nations Unies, de présenter un rapport à ce sujet et de soumettre à l'Assemblée générale, lors de sa troisième session ordinaire, les recommandations appropriées."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

102. Organisation d'une administration postale des Nations Unies: rapport de la Cinquième Commission (document A/490)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): Le document A/490 traite de la proposition présentée par la délégation de l'Argentine (document A/367) en vue de l'organisation d'une administration postale des Nations Unies. La Cinquième Commission a été chargée par l'Assemblée générale d'examiner la question. Elle a été saisie des documents suivants: un projet de résolution présenté par l'Argentine et un rapport du Secrétaire général (document A/C.5/191).

Le représentant de l'Argentine, mettant en valeur les avantages en matière de trésorerie et pour la propagande en faveur de la paix, de la création d'un timbre des Nations Unies, a appuyé la proposition faite par le Secrétaire général d'examiner, au cours de l'année prochaine, les dispositions administratives nécessaires pour réaliser le but que se propose la résolution de l'Argentine. Après de nouvelles discussions, la Commission a adopté une résolution qui est ainsi conçue:

"L'Assemblée générale"

"Demande au Secrétaire général d'effectuer des recherches sur les aspects administratifs, techniques et financiers de l'organisation d'une administration postale des Nations Unies, et de formuler des recommandations pour la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

103. Péréquation des impôts: rapport de la Cinquième Commission (document A/487)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): La question de la péréquation des impôts a été examinée par la Cinquième Commission au cours de diverses séances. Etant donné qu'elle comporte une importante question de principe, cette question a provoqué des débats assez longs à la Commission.

The Fifth Committee's report, of which Mr. Bergstrom read the draft resolution only, is as follows:

"1. In accordance with the instructions of the General Assembly at its ninety-first meeting on 23 September, the Fifth Committee has considered the budget estimates for the United Nations for 1948 and in this connexion has examined, at its seventy-second, seventy-third, seventy-fourth, seventy-fifth and eighty-sixth meetings, the related questions of national income tax exemption for salaries and allowances paid by the United Nations and of reimbursement to those staff members who are still required to pay taxation on such income. Since an important question of principle, in addition to the appropriation for 1948, was involved, the Committee has deemed it appropriate to submit to the General Assembly a separate report on this matter.

"2. The documents before the Committee included the following: a report by the Secretary-General on tax equalization (document A/C.5/155), concerning the practice of tax reimbursement in the Secretariat and the status of tax exemption accorded by Members under their national laws or by accession to the Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations; the fourth report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, concerning tax equalization and the question of a staff contributions plan (A/396); a number of proposals by delegation (A/C5./W.31); and a draft resolution suggested by the Rapporteur (A/C.5/192).

"3. Proposals to delete the \$500,000 item for reimbursement of national income taxation to staff members in the 1948 estimates (Section 21, Chapter I (viii)) as well as a proposal to reduce the item of \$250,000 were rejected by the Committee. The Committee approved, however, at its seventy-fourth meeting, and adopted by twenty-nine votes to twelve, with six abstentions, a proposal of the Belgian delegation to the effect that, while credits necessary for such reimbursement of officials in 1948 should be granted, a sum equivalent to the amount thus reimbursed should be added to the contributions to the United Nations budget due from those Members which collected the taxes.

"4. As some questions were raised by members of the Committee as to whether the Belgian proposal was *ultra vires* in the sense that it purported to bind a subsequent Assembly and was not related solely to the budget appropriations for 1948, and in view of the difficulties in interpretation expressed by a number of delegations, the Committee, on the motion of Canada, decided at its seventy-fifth meeting, by twenty-three votes to eleven, with ten abstentions, to reopen the discussion of the whole problem. The

Le rapport de la Cinquième Commission, dont M. Bergstrom ne lit que le projet de résolution, est rédigé comme suit:

"1. Conformément aux instructions données par l'Assemblée générale à sa quatre-vingt-onzième séance, le 23 septembre 1947, la Cinquième Commission a examiné les prévisions budgétaires de l'Organisation pour 1948 et a étudié à ce propos, au cours de ses soixante-douzième, soixante-treizième, soixante-quatorzième, soixante-quinzième et soixante-seizième séances, deux questions qui s'y rattachent: l'exonération de l'impôt national sur le revenu pour les traitements et indemnités payés par l'Organisation des Nations Unies, et le remboursement aux membres du personnel qui sont encore tenus de payer l'impôt sur des revenus de cette nature. Puisqu'une importante question de principe, outre l'ouverture du crédit pour 1948, est en jeu, la Commission a jugé utile de présenter sur cette question un rapport distinct à l'Assemblée générale.

"2. Les documents que la Commission avait sous les yeux étaient les suivants: un rapport du Secrétaire général sur la péréquation des impôts (documents A/C.5/155), rapport concernant la manière dont on rembourse les impôts aux fonctionnaires du Secrétariat, ainsi que l'exonération d'impôt accordée par les Membres en vertu de leur législation nationale ou de leur adhésion à la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies; le quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, concernant la péréquation des impôts et la question d'un barème de contributions du personnel (document A/396); un certain nombre de propositions présentées par les délégations (document A/C.5/W.31); et un projet de résolution présenté par le Rapporteur (document A/C.5/192).

"3. La Commission a repoussé les propositions visant à supprimer le crédit de 500.000 dollars pour le remboursement de l'impôt national sur le revenu aux membres du personnel dans les prévisions de 1948 (chapitre 21, article I (viii)), aussi bien qu'une proposition visant à ramener le crédit à 250.000 dollars. La Commission a, en revanche, approuvé à sa soixante-quatorzième séance, et adopté, par trente-neuf voix contre douze, avec six abstentions, une proposition de la délégation belge tendant, tout en accordant les crédits nécessaires à ce remboursement des fonctionnaires en 1948, à ajouter aux contributions qu'apportent au budget de l'Organisation les Membres qui perçoivent des impôts une somme équivalente à la somme ainsi remboursée.

"4. Certains membres de la Commission ayant demandé si la proposition belge était entachée d'excès de pouvoir dans la mesure où elle aurait pour effet de lier une Assemblée ultérieure et où elle n'aurait pas trait seulement aux ouvertures de crédits pour 1948, et un certain nombre de délégations ayant indiqué des difficultés d'interprétation, la Commission, sur la proposition du Canada, a décidé, à sa soixante-quinzième séance, par trente-trois voix contre onze, avec dix abstentions, de reprendre la discussion de toute

Belgian delegation stated that it would not oppose such a procedure.

"5. At the eighty-sixth meeting, a draft resolution was introduced by the Rapporteur (A/C.5/192). In this connexion, the representative of the United States of America voiced his appreciation of the efforts made by the Committee to meet the view-point of his Government and indicated that the executive branch of the United States Government would put the problem before Congress.

"6. A number of amendments to the Rapporteur's proposal were put forward by the representatives of France, Guatemala, Belgium and China and by the Chairman of the Advisory Committee. As a result, the suggested draft resolution was voted paragraph by paragraph, certain of the amendments being accepted, and the resolution as a whole, as amended, was approved by twenty-five votes to one, with eight abstentions. The Chairman ruled that this resolution superseded the resolution approved at the seventy-fourth meeting (see paragraphs 3 and 4 above).

"7. The Fifth Committee recommends, therefore, that the General Assembly adopt the following resolution:

"The General Assembly,

"Reaffirming the principles set forth in the Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations¹ and in resolutions 13 (I)² and 78 (I)³ adopted at the two parts of the first session of the General Assembly with respect to taxation;

"Considering that in order to achieve both equity among the Member States and equality among the staff members of the Organization, Member States should exempt from national income taxation salaries and allowances paid by the United Nations, and

"Noting that certain Members have not yet established this exemption,

"Resolve:

"1. That Members which have not acceded to the Convention on Privileges and Immunities are requested to take the necessary legislative action to do so in order to exempt their nationals employed by the United Nations from national income taxation;

"2. That the Secretary-General is requested to prepare and submit to the next regular session of the General Assembly a Staff Contributions Plan in accordance with the recommendations of the Advisory Committee (document A/396);

"3. That, pending granting tax exemption, Members are requested to grant relief from double taxation to their nationals employed by the United Nations;

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session, resolution 22 (I)*, page 25.

² *Ibid.*, page 14.

³ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session*, page 139.

la question. La délégation belge a fait connaître qu'elle ne manifestait aucune opposition à cette façon de faire.

"5. A la quatre-vingt-sixième séance, le Rapporteur a présenté un projet de résolution (document A/C.5/192). A ce propos le représentant des Etats-Unis d'Amérique a été très sensible aux efforts faits par la Commission pour se rapprocher du point de vue de son Gouvernement; il a annoncé que le pouvoir exécutif du Gouvernement des Etats-Unis porterait la question devant le Congrès.

"6. Les représentants de la France, du Guatemala, de la Belgique et de la Chine, ainsi que le Président du Comité consultatif, ont mis en avant un certain nombre d'amendements à la proposition du Rapporteur. Le projet de résolution a été, en conséquence, mis aux voix par paragraphes; certains des amendements ont été acceptés et l'ensemble de la résolution ainsi amendée a été adopté par vingt-cinq voix contre une et huit abstentions. Le Président a décidé que cette résolution remplacerait la résolution adoptée à la soixante-quatorzième séance (voir plus haut, paragraphes 3 et 4).

"7. En conséquence, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter la résolution suivante:

"L'Assemblée générale

"Affirme à nouveau les principes énoncés dans la Convention sur les privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies¹ et dans les résolutions 13 (I)² et 78 (I)³ adoptées au cours de la première et de la deuxième partie de sa première session et relatives à l'imposition;

"Considérant que, pour réaliser tant l'égalité parmi les Etats Membres que l'équité à l'égard des fonctionnaires de l'Organisation, les Etats Membres doivent exonérer de l'impôt national sur le revenu les traitements et indemnités payés par l'Organisation des Nations Unies, et

"Constatant que certains Etats Membres n'ont pas encore institué cette exonération,

"Décide ce qui suit:

"1. Les Etats Membres qui n'ont pas encore adhéré à la Convention sur les privilèges et immunités sont invités à prendre l'initiative des mesures législatives nécessaires à cet effet, de façon à exonérer de l'impôt national sur le revenu leurs nationaux qui sont au service de l'Organisation des Nations Unies;

"2. Le Secrétaire général est invité à établir et à soumettre à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale un barème des contributions du personnel, conformément aux recommandations du Comité consultatif (document A/396);

"3. En attendant d'accorder l'exonération de l'impôt, les Etats Membres sont invités à exonérer de la double imposition leurs nationaux qui sont au service de l'Organisation des Nations Unies;

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la première partie de sa première session, résolution 22 (I)*, page 25.

² *Ibid.*, page 14.

³ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session*, page 139.

"4. That the Secretary-General is invited to omit from all future personnel contracts any clause which binds the Organization to refund national income taxation in the absence of annual authorization by the General Assembly;

"5. That, in order to achieve equality among staff members, the Secretary-General is authorized to reimburse staff members for national taxes paid on salaries and allowances received from the United Nations during the years 1946, 1947 and 1948, and

"6. That the Secretary-General is requested to submit a report to the next regular session of the General Assembly on the action taken under this resolution."

The report and the resolution were adopted.

104. Provisional staff regulations and staff rules: report of the Fifth Committee (document A/488)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): In connexion with the budget estimates for 1948¹ relating to common staff costs, the Secretary-General submitted to the Fifth Committee proposals to amend the resolutions relating to children's allowances and education grants (document A/C.5/153) and also the provisional staff regulations governing the age of retirement and termination of appointments (document A/C.5/165). These questions were considered at various meetings by the Fifth Committee.² The Secretary-General also reported to the General Assembly on staff rules and amendments thereto which he had promulgated to implement the regulations in this matter (document A/435). In this connexion, and relating to the discussions in the Fifth Committee, the Secretary-General submitted further information concerning the expatriation allowances (A/C.5/199) and the rules governing home leave (document A/C.5/204). These matters were considered by the Committee at its ninety-fifth meeting on 10 November. In view of the fact that the issues involved were considerably broader than the financial implications of such rules and regulations, and in view of the desirability of grouping together matters relating directly to staff welfare and conditions of employment, the Committee deemed it appropriate to report on these items apart from the report on the budget estimates.

¹ See Official Records of the second session of the General Assembly, Supplement No. 5, section 21, page 133.

² See documents A/C.5/SR.76, A/C.5/SR.78, A/C.5/SR.90 and A/C.5/SR.92.

"4. Le Secrétaire général est invité à supprimer, à l'avenir, dans tous les contrats d'engagement du personnel, toute clause qui obligerait l'Organisation à rembourser l'impôt national sur le revenu, à moins d'une autorisation spéciale de l'Assemblée générale, renouvelable chaque année;

"5. Pour réaliser l'égalité des membres du personnel, le Secrétaire général est autorisé à leur rembourser le montant de l'impôt national versé par eux sur les traitements et indemnités qu'ils auront perçus de l'Organisation des Nations Unies pendant les années 1946, 1947 et 1948;

"6. Le Secrétaire général est invité à présenter à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale un rapport sur les mesures prises en exécution de la présente résolution."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

104. Statut provisoire et règlement du personnel: rapport de la Cinquième Commission (document A/488)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (traduit de l'anglais): Relativement au chapitre des prévisions de dépenses pour l'exercice financier 1948¹ qui a trait aux dépenses communes afférentes au personnel, le Secrétaire général a adressé à la Cinquième Commission des projets d'amendements aux résolutions concernant les indemnités pour charges de famille et pour frais d'études (document A/C.5/153), ainsi que les articles du Statut provisoire du personnel fixant l'âge de la retraite et les conditions de résiliation des contrats (document A/C.5/165). La Cinquième Commission a examiné ces questions au cours de différentes séances². Le Secrétaire général a également adressé à l'Assemblée générale un rapport (document A/435) sur le règlement provisoire du personnel et les amendements qu'il y a apportés en vue d'appliquer les directives contenues dans le Statut provisoire du personnel. A ce sujet, et à la suite des discussions qui ont eu lieu à la Cinquième Commission, le Secrétaire général a présenté des renseignements complémentaires concernant l'indemnité d'expatriation (document A/C.5/199) et les articles relatifs aux congés dans les foyers (document A/C.5/204). La Commission a procédé à l'examen de ces questions lors de sa quatre-vingt-quinzième séance, le 10 novembre. Comme les questions en jeu ont une portée beaucoup plus grande que les conséquences financières résultant de l'application du règlement et du Statut du personnel, et qu'il convient de grouper les problèmes qui se rapportent directement aux services sociaux et aux conditions d'emploi des membres du personnel, la Commission a jugé bon de traiter ces questions dans un rapport distinct du rapport sur les prévisions de dépenses.

¹ Voir les Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Supplément No 5, section 21, page 142.

² Voir documents A/C.5/SR.76, A/C.5/SR.78, A/C.5/SR.90 et A/C.5/SR.92.

Paragraph 2 of this report summarizes the discussion in regard to the various rules and regulations.

As a result of the deliberations of the Committee, the following resolution was adopted:

"The General Assembly

"Takes note of the report of the Secretary-General on the staff rules and amendments thereto which he had promulgated to implement the Provisional Staff Regulations;

"Requests the Secretary-General to present, four months prior to the third regular session of the General Assembly, a codification of the staff rules for the information of the Assembly;

"Resolves that the Provisional Staff Regulations relating to children's allowances and education grants (regulations 30, 31, 32, 33 and 34) be cancelled and superseded, with effect from 1 January 1948, by the amended regulations contained in annex A;¹ and

"Resolves that the Provisional Staff Regulations relating to appointment, probation and promotion be amended by the addition of regulation 12A, and that regulation 21 be revised as contained in annex B.²"

The representatives will observe that these changes and additions are contained in the annexes before them.

The report and the resolution were adopted.

105. United Nations Joint Staff Pension Scheme: report of the Fifth Committee (document A/489)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): The Fifth Committee, when discussing this question, had before it a number of documents—a report from the United Nations Staff Benefit Committee acting as the Joint Benefit Committee, including the administrative rules (document A/397); a review of the provisional regulations submitted by the Staff Benefit Committee (document A/398); a communication received from Mr. A. J. Altmeyer, member of the Staff Benefit Committee (document A/C.5/183); and a report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (document A/C.5/201).

After reviewing the substance of these several documents, some modifications were accepted.

The representative of Belgium, who acted as Chairman of the Staff Benefit Committee, indicated his agreement with the recommendations of the Advisory Committee that the present Provisional Joint Staff Pension Scheme should

Le paragraphe 2 du rapport de la Cinquième Commission donne un résumé des débats qui ont eu lieu au sujet de ce règlement.

A la suite des délibérations de la Commission, la résolution suivante a été adoptée:

"L'Assemblée générale

"Prend acte du rapport du Secrétaire général sur le règlement du personnel qu'il a établi et les amendements qu'il a apportés à ce règlement pour la mise en application du Statut provisoire du personnel (document A/435);

"Invite le Secrétaire général à présenter, quatre mois avant la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale et pour l'information de cette Assemblée, le texte codifié du règlement du personnel;

"Décide d'annuler les articles du Statut provisoire du personnel relatifs aux indemnités pour charges de famille et aux indemnités pour frais d'études (articles 30, 31, 32, 33, 34) et de les remplacer, à compter du 1er janvier 1948, par les articles amendés qui figurent à l'annexe A;¹ et

"Décide également de modifier les articles du statut du personnel relatifs aux nominations, à la période de stage et aux promotions par l'addition de l'article 12A, et de procéder à la révision de l'article 21 figurant à l'annexe B.²"

Les Membres de l'Assemblée voudront bien remarquer que ces modifications et additions figurent dans les annexes qu'ils ont devant eux.

Le rapport et la résolution sont adoptés.

105. Caisse commune des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies: rapport de la Cinquième Commission (document A/489)

Le PRÉSIDENT. (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): La Cinquième Commission, lorsqu'elle a examiné cette question, disposait d'un certain nombre de documents: un rapport du Comité des pensions du personnel des Nations Unies, siégeant en Comité mixte des pensions, lequel rapport comprend un texte de règles administratives (document A/397); une analyse des règlements provisoires présentée par le Comité des pensions du personnel (document A/398); une communication reçue de M. A. J. Altmeyer, membre du Comité des pensions du personnel (document A/C.5/183), et un rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (document A/C.5/201).

Après avoir examiné ces divers documents, quant au fond, la Cinquième Commission y a apporté certaines modifications.

Le représentant de la Belgique, qui a exercé les fonctions de Président du Comité des pensions du personnel, a fait savoir qu'il acceptait les recommandations du Comité consultatif tendant à maintenir sans changement le régime pro-

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during its second session, resolution 161 (II).

² Ibid.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant sa deuxième session, résolution 161 (II).

² Ibid.

continue unchanged, and on provisional basis, for a further period of one year, during which time a thorough study and report of the implications of the new proposals could be made.

The fifth Committee's report, of which Mr. Bergstrom read the draft resolution only, is as follows:

"1. In accordance with instructions given by the General Assembly at its ninety-first plenary meeting held on 23 September 1947, the Fifth Committee, at its ninetieth meeting held on 7 November, considered the United Nations Joint Staff Pension Scheme.

"2. The Committee had before it the following documents: a report of the United Nations Staff Benefit Committee—acting as the Joint Benefit Committee—including the administrative rules (document A/397); a review of the provisional regulations submitted by the Staff Benefit Committee (A/398); a communication received from Mr. A. J. Altmeyer, member of the Staff Benefit Committee (A/C.5/183); and a report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (A/C.5/201).

"3. In view of the fact that the Committee had referred all items relating to the pension scheme to the Advisory Committee for recommendation, the tenth report of the Advisory Committee was used as a basis for discussion. A number of members, while agreeing in principle with the Advisory Committee's recommendations, believed that the Organization should not be committed to taking a final decision on the permanent pension scheme in 1948, while other delegations stressed the necessity of establishing a permanent system at the earliest possible time. The Chairman of the Advisory Committee proposed to modify paragraph 10 of the Advisory Committee's report by substituting "if possible" for the words "in any case" and the Committee agreed.

"4. The representative of Belgium, who has acted as Chairman of the Staff Benefit Committee, agreed with the recommendation of the Advisory Committee that the present provisional retirement scheme should continue unchanged, and on a provisional basis, for a further period of one year, during which a thorough study and report on the implications of the new proposals could be made. He pointed out, however, that though the Advisory Committee had stated, in paragraph 9 of its report, that there was little risk of an actual deficit in the Pension Fund through postponement of a decision for one year, there would be an actuarial deficit as a result of maintaining the existing system.

"5. The representative of the United States of America requested the Advisory Committee, in its further studies of the problem, to bear in mind that some delegations, in accepting the provisional scheme at the second part of the first session of the General Assembly, had considered

visoire actuel de pensions sur une base provisoire pendant une nouvelle période d'un an, au cours de laquelle il sera possible de procéder à une étude détaillée et de faire rapport sur les incidences des nouvelles propositions.

Le rapport de la Cinquième Commission, dont M. Bergstrom ne lit que le projet de résolution, est rédigé comme suit:

"1. Conformément aux instructions données par l'Assemblée générale au cours de sa quatre-vingt-onzième séance plénière, tenue le 23 septembre 1947, la Cinquième Commission, à sa quatre-vingt-dixième séance, tenue le 7 novembre, a examiné le projet de caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

"2. La Commission a examiné les documents suivants: un rapport du Comité des pensions du personnel des Nations Unies siégeant en Comité mixte des pensions, lequel rapport comprend un texte de règles administratives (document A/397); une analyse des règlements provisoires présentée par le Comité des pensions du personnel (A/398); une communication reçue de M. A. J. Altmeyer, membre du Comité des pensions du personnel (A/C.5/183); et un rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/C.5/201).

"3. Etant donné que la Commission a renvoyé au Comité consultatif toutes les questions relatives à la Caisse de retraite, aux fins de recommandations, le dixième rapport du Comité consultatif a été pris comme base de discussion. Un certain nombre de membres, tout en acceptant en principe les recommandations du Comité consultatif, ont pensé qu'il ne convenait pas d'engager l'Organisation à prendre une décision définitive au sujet de la Caisse permanente des pensions en 1948, alors que d'autres délégations ont insisté sur la nécessité d'instaurer un système permanent aussitôt que possible. Le Président du Comité consultatif a proposé de modifier le paragraphe 10 du rapport du Comité consultatif en remplaçant les mots "de toute façon" par les mots "si possible".

"4. Le représentant de la Belgique, qui a exercé les fonctions de Président du Comité des pensions du personnel, a accepté la recommandation du Comité consultatif qui tend à maintenir sans changement le régime provisoire actuel de retraite, sur une base provisoire, pendant une nouvelle période d'un an, au cours de laquelle il sera possible de se livrer à une étude détaillée et de faire rapport sur les incidences des nouvelles propositions. Il a fait toutefois remarquer que, bien que le Comité consultatif ait déclaré, dans le paragraphe 9 de son rapport, qu'il y a peu de risques que la Caisse des pensions se trouve en déficit réel du fait de l'ajournement de la décision à un an, il se présenterait un déficit actuariel résultant du maintien du système en vigueur.

"5. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a prié le Comité consultatif de se souvenir, au cours de ses études ultérieures, que certaines délégations qui ont accepté le projet provisoire lors de la deuxième partie de la première session de l'Assemblée générale estimaient qu'il y

that the benefits should be scaled down. The representative of Canada indicated that his delegation had transmitted certain technical comments on the scheme to the Advisory Committee and asked that these suggestions should be circulated to the Members of the United Nations before the next regular session of the General Assembly.

"6. The Committee approved without objection the report of the Advisory Committee with the amendment to paragraph 10 noted above.

"7. The Committee recommends, therefore, that the General Assembly adopt the following resolution:

"The General Assembly,

"Takes note of the administrative rules relating to the Provisional Retirement Scheme (document A/397);

"Decides that the Provisional Retirement Scheme now in effect shall continue unchanged, and on a provisional basis, for a further period of one year;

"Requests the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions to study the report of the Secretary-General, the implications of the proposals of the United Nations Staff Benefit Committee and any new proposals made by the Joint Staff Benefit Committee, the communication from Mr. A. J. Altmeyer of the United Nations Staff Benefit Committee, and communications from delegations relating to the Retirement Scheme, as well as the record of discussions in the Fifth Committee during the second part of the first session and the second regular session of the General Assembly; and to circulate a report to the Members of the United Nations before the next regular session of the General Assembly;

"Declares that a permanent pension scheme should be promulgated, if possible, in 1948."

The report and the resolution were adopted.

106. Financial regulations of the United Nations: report of the Fifth Committee (document A/495)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): This question dealing with the financial regulations of the United Nations was discussed, in accordance with the instructions of the General Assembly, in the Fifth Committee at various meetings.¹

This report had been submitted under the provisions of resolution 80 (I)² adopted by the

avait lieu d'abaisser l'échelle des pensions. Le représentant du Canada a signalé que sa délégation avait transmis au Comité consultatif certains commentaires d'ordre technique relativement au projet, et il a demandé que cette proposition soit distribuée aux Membres de l'Organisation des Nations Unies avant la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale.

"6. La Commission a approuvé sans objections le rapport du Comité consultatif avec l'amendement au paragraphe 10 mentionné ci-dessus.

"7. La Commission recommande, en conséquence, à l'Assemblée générale d'adopter la résolution suivante:

"L'Assemblée générale,

"Prend acte des dispositions administratives réglementant la Caisse commune des pensions du personnel (document A/397);

"Décide de maintenir sans changement, pendant une période d'un an, et sur une base provisoire, le régime provisoire de la Caisse commune des pensions;

"Invite le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à étudier le rapport du Secrétaire général, les incidences des propositions du Comité des pensions du personnel des Nations Unies et de toute proposition nouvelle formulée par le Comité mixte des retraites du personnel, la communication émanant de M. A. J. Altmeyer du Comité des pensions du personnel des Nations Unies, et les communications émanant des délégations, relatives au projet de pensions, ainsi que les comptes rendus des discussions qui ont eu lieu devant la Cinquième Commission pendant la seconde partie de la première session et pendant la deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale; et à distribuer aux Membres de l'Organisation des Nations Unies un rapport avant la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale;

"Déclare qu'il y a lieu de mettre en vigueur un régime permanent de pensions, si possible en 1948."

L'Assemblée générale adopte le rapport et la résolution.

106. Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies: rapport de la Cinquième Commission (document A/495)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): La question traitée dans le rapport intéresse le règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et a été, conformément aux directives données par l'Assemblée générale, discutée par la Cinquième Commission, au cours de diverses séances¹.

Ce rapport nous a été communiqué en exécution de la résolution 80 (I)² adoptée, en 1946,

¹ See documents A/C.5/SR.93 and A/C.5/SR.94.

² See Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, page 144.

¹ Voir les documents A/C.5/SR.93 et A/C.5/SR.94.

² Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, page 144.

General Assembly in 1946 at the second part of the first session, and was accompanied by a revised text of the regulations.

Subject to the changes indicated in document A/495 in paragraphs 2 and 9, the report of the Advisory Committee (document A/C.5/203) was adopted by the Fifth Committee and the revised text of the regulations was also adopted by that Committee.

Therefore, the Fifth Committee recommends that the General Assembly adopt the following resolution, to which is attached, as an annex, these provisional financial regulations:

"The General Assembly resolves

"1. That the following Provisional Financial Regulations be adopted in place of those adopted by the General Assembly at the second part of its first session under resolution 80 (I);

"2. That, notwithstanding the terms of regulation 20 of the Provisional Financial Regulations, the Secretary-General be empowered to accept, at his discretion, and after consultation with the Chairman of the Committee on Contributions, a portion of the contributions of Member States for the financial year 1948, in currencies other than United States dollars."

The report and resolution were adopted.

107. Supplementary estimates for the financial year 1947: report of the Fifth Committee (document A/493)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): In accordance with the instructions of the General Assembly, the Fifth Committee has considered the supplementary estimates for the financial year 1947 as proposed by the Secretary-General and reported upon by the Advisory Committee.

As a result of these discussions, the following supplementary estimates for the financial year 1947 were agreed upon. I recall that the amount appropriated for the 1947 budget amounted to \$27,740,000. The supplementary appropriation the Fifth Committee is now suggesting amounts to \$876,568. This makes a total amount of \$28,616,568, which, consequently, the Fifth Committee proposes be adopted by the General Assembly.

The PRESIDENT: I call the attention of the General Assembly to the fact that the Fifth Committee in its report has referred to the advisory Committee the question of the travelling expenses of members of commissions; and that the Advisory Committee will report on this matter to the next regular session of the General Assembly.

par l'Assemblée générale, au cours de la seconde partie de sa première session, et il était accompagné d'un texte révisé du règlement.

Sous réserve des modifications apportées aux paragraphes 2 et 9, modifications qui se trouvent indiquées dans le document A/495, la Cinquième Commission a adopté le rapport du Comité consultatif ainsi que le texte révisé du règlement.

En conséquence, la Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter la résolution ci-dessous, résolution à laquelle est jointe, en annexe, le règlement financier provisoire.

"L'Assemblée générale décide:

"1. D'adopter le règlement financier provisoire ci-après en remplacement du règlement financier que l'Assemblée générale a adopté pendant la seconde partie de sa première session, aux termes de la résolution 80 (I);

"2. D'habiliter le Secrétaire général, notwithstanding les termes de l'article 20 du règlement financier provisoire, à accepter, lorsqu'il le jugera à propos et après avoir consulté le Président du Comité des contributions, qu'une partie de la contribution d'un Etat Membre pour l'exercice financier 1948 soit versée dans une monnaie autre que le dollar des Etats-Unis."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

107. Prévisions de dépenses supplémentaires pour l'exercice financier 1947: rapport de la Cinquième Commission (document A/493)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): Conformément aux directives données par l'Assemblée générale, la Cinquième Commission a examiné les prévisions de dépenses supplémentaires pour l'exercice financier 1947 qui ont été présentées par le Secrétaire général et sur lesquelles le Comité consultatif a fait rapport.

Après discussion, la Commission s'est mise d'accord pour l'exercice financier 1947, sur les prévisions supplémentaires qui suivent. Je rappelle que le montant des crédits budgétaires pour 1947 était de 27.740.000 dollars. Les crédits supplémentaires que la Cinquième Commission propose maintenant d'accorder s'élèvent à 876.568 dollars. C'est ce total de 28.616.568 dollars que la Cinquième Commission demande à l'Assemblée générale d'accepter.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'attire l'attention de l'Assemblée générale sur le fait que la Cinquième Commission a, comme elle l'indique dans son rapport, renvoyé au Comité consultatif la question des frais de voyage des membres de commissions, et que le Comité consultatif fera rapport sur cette question à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale.

I take it that, in approving this report, the General Assembly agrees to include this important matter on the agenda of the third regular session of the General Assembly.

Are there any objections to the resolution (document A/493) proposed by the Fifth Committee?

I call upon the representative of the Union of Soviet Socialist Republics.

Mr. ROSCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I request that a vote be taken on the question of the supplementary estimates for the financial year 1947. The USSR delegation feels obliged to make the following statement in view of the motives underlying the vote on the supplementary estimates for the financial year 1947:

Since the Fifth Committee's recommendation on the supplementary estimates for the financial year 1947 provides for expenditure connected with the acting Greek Commission and the Commission on Korea, set up in contravention of the provisions of the United Nations Charter—as a number of delegations, including the USSR delegation, pointed out when the First Committee's recommendations regarding the establishment of the Greek¹ and Korean Commissions² was considered by the Assembly—the USSR delegation will abstain from voting on the resolution on the supplementary estimates for the financial year 1947, because it objects to any allocations whatsoever for the aforementioned Commissions.

The PRESIDENT: Since there was no unanimity on this resolution in the Committee, and since there is a request to take a vote on this item of the agenda, the General Assembly will now vote on this resolution.

The resolution was adopted by 40 votes to 0; with 7 abstentions.

108. Relations with and co-ordination of specialized agencies and work programmes of the United Nations and specialized agencies; report of the joint meeting of the Joint Second and Third Committee and the Fifth Committee (document A/497)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur, who will present the report of the joint meeting of the Joint Second and Third Committee and the Fifth Committee to the General Assembly.

Mr. BERGSTROM (Sweden): This matter, regarding the relations with and co-ordination of specialized agencies and work programmes of

¹ See documents A/409 and A/409/Corr. 1, discussed at the 97th to 100th meetings.

² See document A/447 discussed at the 111th and 112th meetings.

Je suppose que l'Assemblée générale, en adoptant ce rapport, sera d'accord pour inscrire cette importante question à l'ordre du jour de sa troisième session ordinaire.

Quelqu'un s'oppose-t-il à la résolution (document A/493) que nous propose la Cinquième Commission?

Je donne la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je demande que l'on procède à un vote sur la question des crédits supplémentaires pour les dépenses de 1947. La délégation de l'URSS croit devoir faire la déclaration suivante au sujet du vote de la résolution concernant les crédits supplémentaires pour les dépenses de 1947.

La recommandation de la Cinquième Commission relative à l'allocation de crédits supplémentaires pour 1947 prévoit des dépenses afférentes à l'activité de la Commission qui fonctionne en Grèce¹ et de la Commission pour la Corée². Or, ainsi que l'ont signalé plusieurs délégations, dont celles de l'URSS, au moment où l'Assemblée examinait les recommandations de la Première Commission relatives à la création de commissions pour la Grèce et la Corée, ces deux Commissions ont été créées en violation des dispositions de la Charte de l'Organisation. C'est pourquoi la délégation soviétique, qui s'oppose à toute attribution de crédits pour les dites Commissions, s'abstiendra de prendre part au vote sur la résolution relative aux crédits supplémentaires pour 1947.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Puisque la Commission n'a pu réaliser l'unanimité sur cette résolution et que l'on a demandé la mise aux voix à propos de ce point de l'ordre du jour, l'Assemblée générale va maintenant voter sur cette résolution.

La résolution est adoptée par 40 voix contre zéro, avec 7 abstentions.

108. Relations avec les institutions spécialisées et coordination de leur action; programmes de travail de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées: rapport issu de la séance commune de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions et de la Cinquième Commission (document A/497)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur, qui va nous présenter le rapport issu de la séance commune de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions et de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): La question des relations avec les institutions spécialisées et de la coordination de leur

¹ Voir les documents A/409 et A/409/Corr. 1, dont la discussion a eu lieu au cours des 97ème, 98ème, 99ème et 100ème séances.

² Voir le document A/447, dont la discussion a eu lieu lors des 111ème et 112ème séances.

the United Nations and specialized agencies, has been discussed at great length by the Second Committee¹, by the Joint Second and Third Committee², and at the joint meetings³ of the Joint Second and Third Committee and the Fifth Committee.

As a result of these deliberations, a resolution has been prepared, the operative part of which reads as follows:

"The General Assembly therefore

"1. *Calls upon* Members to take measures to ensure on the national level a co-ordinated policy of their delegations to the United Nations and to the different specialized agencies in order that full co-operation may be achieved between the Organization and the specialized agencies, and, in particular, to instruct their representatives in the governing bodies of the specialized agencies to use every effort to ensure the transmittal of reports, programmes of operation, and budgets or budgetary estimates referred to in paragraph 3 of this resolution;

"2. *Commends* the Economic and Social Council, the Secretary-General and the specialized agencies for the steps already taken, including the establishment of a Co-ordination Committee, to achieve programme and administrative co-ordination among the specialized agencies and the United Nations;

"3. *Requests* the Council to give constant attention to the factor of the relative priority of proposals, and to consider as a matter of urgency the further steps which should be taken to develop effective co-ordination of the programmes of the United Nations and its subsidiary organs on the one hand and the specialized agencies on the other;

"4. *Calls upon* the specialized agencies, as appropriate under the terms of their respective agreements with the United Nations:

"(a) To present each year, to the session of the Economic and Social Council preceding the opening of the regular session of the General Assembly, their reports on past activities and their programmes of operations for the subsequent fiscal year to enable the Council to promote the most efficient and practical use of the resources of the United Nations and the specialized agencies by recommendations concerning the definition of responsibility for specific projects and concerning priorities for action;

"(b) to transmit their budgets or budgetary estimates for 1949, and for each year thereafter, to the Secretary-General of the United Nations before 1 July of the preceding year in order that the Secretary-General may incorporate these budgets or budgetary estimates as information

action, ainsi que celle des programmes de travail de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, ont été longuement discutées par la Deuxième Commission¹, par la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions², et à la séance commune de la Commission mixte des Deuxième et Troisième Commissions et de la Cinquième Commission³.

A la suite de ces délibérations, une résolution a été préparée dont le dispositif est le suivant:

"L'Assemblée générale

"1. *Invite* ses Membres à prendre des mesures propres à réaliser, sur le plan national, la coordination de la politique de leurs délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies et auprès des diverses institutions spécialisées, en vue d'assurer une entière coopération entre l'Organisation et les institutions spécialisées, et en particulier, à inviter leurs représentants au sein des organes directeurs des institutions spécialisées à faire tout leur possible pour assurer la transmission des rapports, des programmes de travail et des budgets ou prévisions budgétaires dont il est fait mention au paragraphe 3 de cette résolution;

"2. *Félicite* le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les institutions spécialisées pour les mesures déjà prises, notamment pour la création d'un Comité de coordination chargé d'assurer la coordination des programmes et des dispositions administratives entre les institutions spécialisées et l'Organisation des Nations Unies;

"3. *Demande* au Conseil d'apporter une attention constante à l'ordre d'urgence des propositions, et de considérer comme urgentes les mesures nouvelles qu'il faudrait prendre pour développer de manière effective la coordination des programmes de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes subsidiaires, d'une part, et des institutions spécialisées, d'autre part;

"4. *Invite* les institutions spécialisées, en tenant compte des clauses de leurs accords respectifs avec l'Organisation des Nations Unies:

"a) A présenter chaque année, à la session du Conseil économique et social qui précède l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée générale, leurs rapports sur leur activité passée ainsi que le programme de leurs travaux pour l'exercice financier à venir, de façon à permettre au Conseil de travailler à l'utilisation la plus efficace et la plus pratique des ressources de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, par le moyen de recommandations concernant la détermination de l'organe responsable de travaux déterminés et l'ordre de priorité de ces travaux;

"b) A adresser au Secrétaire général des Nations Unies, avant le 1er juillet de l'année précédente, leurs budgets ou leurs prévisions budgétaires pour 1949 et pour chacune des années suivantes, de façon que le Secrétaire général puisse joindre à ses prévisions budgétaires an-

¹ See document A/C.2/SR.44.

² See document A/C.2&3/SR.13.

³ See documents A/C.2&3/SR.23-A/C.5/SR.87 and A/C.2&3/SR.24-A/C.5/SR.88.

¹ Voir le document A/C.2/SR.44.

² Voir le document A/C.2&3/SR.13.

³ Voir les documents A/C.2&3/SR.23-A/C.5/SR.87 et A/C.2&3/SR.24-A/C.5/SR.88.

annexes in his annual budget estimates for transmittal to the General Assembly, together with such summaries as he may deem appropriate and useful;

"5. *Requests* the Secretary-General, in consultation with the specialized agencies through the Co-ordination Committee and in consultation with the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, to prepare a report for submission to the Economic and Social Council and the third regular session of the General Assembly with recommendations concerning:

"(a) Measures for achieving greater uniformity in presentation of the budgets of the United Nations and of the specialized agencies with a view to providing a basis for comparison of the several budgets;

"(b) The fiscal year and schedule of meetings of the specialized agencies in their relation to the procedures envisaged in paragraph 3 above;

"(c) The feasibility of improved budgetary co-ordination between the United Nations and the specialized agencies, and

"6. *Requests* the Secretary-General, in consultation with the specialized agencies through the Co-ordination Committee and, where appropriate, the Advisory Committee, to promote the development of similar budgetary, administrative and financial practices in the United Nations and the specialized agencies."

The report and resolution were adopted.

109. Budgetary and financial relations with specialized agencies: report of the Fifth Committee (document A/494)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): Document A/494 contains the following resolution:

"The General Assembly

"Commends to the attention of the International Labour Organisation, the Food and Agriculture Organization, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization and the International Civil Aviation Organization the recommendations of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the budgets of specialized agencies for 1948 attached hereto as annex A¹."

The report and resolution were adopted.

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during its second session, resolution 165 (II).

nelles, à titre d'information et sous forme d'annexes, ces budgets ou ces prévisions budgétaires, et les présenter à l'Assemblée générale avec telles indications qui lui sembleront convenables et utiles;

"5. *Invite* le Secrétaire général en consultation, d'une part, avec les institutions spécialisées, par l'intermédiaire du Comité de coordination et d'autre part, avec le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à rédiger un rapport qu'il présentera au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale lors de sa troisième session ordinaire et qu'il accompagnera de recommandations concernant:

"a) Les mesures propres à réaliser une plus grande uniformité dans la présentation des budgets de l'Organisation et des institutions spécialisées, pour permettre la comparaison des divers budgets;

"b) L'exercice financier et le programme des réunions des institutions spécialisées dans leur rapport avec les dispositions envisagées au paragraphe 3 ci-dessus;

"c) La possibilité d'améliorer la coordination budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées, et

"6. *Invite* le Secrétaire général, en consultation avec les institutions spécialisées par l'intermédiaire du Comité de coordination et s'il y a lieu, avec le Comité consultatif, à favoriser l'adoption, au sein de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, de pratiques budgétaires, administratives et financières similaires."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

109. Relations budgétaires et financières avec les institutions spécialisées: rapport de la Cinquième Commission (document A/494)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): Le document A/494 contient la résolution suivante:

"L'Assemblée générale

"Recommande à l'attention de l'Organisation internationale du Travail, de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation de l'aviation civile internationale, les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les budgets des institutions spécialisées pour 1948, recommandations qui figurent à l'annexe A ci-joint¹."

Le rapport et la résolution sont adoptés.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant sa deuxième session, résolution 165 (II).

110. Headquarters of the United Nations: reports of the Ad Hoc Committee (document A/485) and of the Fifth Committee (document A/486)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the *Ad Hoc* Committee on Headquarters.

Mr. KYROU (Greece): The members of the *Ad Hoc* Committee on Headquarters paid warm tribute to all those who contributed in solving in such a favourable manner this extremely important problem, namely: to the United States Government and Mr. Warren R. Austin; to the Administration of the City of New York; to the Rockefeller family; to the Secretary-General of the United Nations and his staff, as well as to the Director of Planning, Mr. Wallace K. Harrison.

The representatives are all aware of the fact that the temporary nature of the present Headquarters continues to cause grave administrative difficulties. Movement from one headquarters to another certainly does not produce an atmosphere resulting in the greatest efficiency on the part of the Secretariat and the representatives to the various organs of the United Nations. Most important, however, was the general feeling of insecurity, instability and uncertainty due to the non-existence of a permanent headquarters.

The door is now open and the work has reached a stage where it will be possible to see our permanent Headquarters growing day by day. Let us hope that the feeling of peace and security throughout the world will grow in a similar happy way.

The *Ad Hoc* Committee decided unanimously to recommend to the General Assembly the adoption of the resolution in document A/485.

The Ad Hoc Committee's report, of which Mr. Kyrrou read the draft resolution only, is as follows:

"1. The *Ad Hoc* Committee on Headquarters has considered item 13 of the agenda for the second session of the General Assembly, referred to it on 23 September 1947 for consideration and report: "Headquarters of the United Nations: report of the Secretary-General" (documents A/311, A/311/Add.1/Rev.1, A/311/Add.2 and 3).

"2. It will be recalled that on 14 December 1946 the General Assembly, at the second part of its first session, adopted resolution 100 (I), accepting the offer of Mr. John D. Rockefeller, Jr., to give to the United Nations \$8,500,000 for the acquisition of a tract of land in New York City, establishing the headquarters of the United Nations on a site located between First Avenue, East 48th Street, the East River and East 42nd Street, and requesting the Secretary-General to prepare recommendations with re-

110. Siège permanent de l'Organisation des Nations Unies: rapports de la Commission spéciale (document A/485) et de la Cinquième Commission (document A/486)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Commission spéciale du siège permanent.

M. KYROU (Grèce) (*traduit de l'anglais*): Les membres de la Commission spéciale du siège permanent rendent un vif hommage à tous ceux qui les ont aidés à résoudre d'une manière si satisfaisante ce problème d'une extrême importance, c'est-à-dire le Gouvernement des États-Unis, M. Warren R. Austin, l'administration de la ville de New-York, la famille Rockefeller, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et son personnel, ainsi que M. Wallace K. Harrison, directeur des plans.

Les représentants savent tous que la nature temporaire du siège actuel continue à provoquer de graves difficultés administratives. Un déplacement d'un lieu à un autre ne met certes pas le Secrétariat et les représentants auprès des divers organes de l'Organisation dans l'atmosphère la plus favorable au meilleur rendement. Le plus grave, toutefois, c'était ce sentiment général d'insécurité, d'instabilité et d'incertitude, dû à l'absence d'un siège permanent.

La porte est maintenant ouverte aux réalisations, et nous sommes arrivés à ce point de notre activité où il nous sera bientôt possible de voir notre siège permanent se développer de jour en jour. Faisons la vœu que, de la même et heureuse façon, l'impression de paix et de sécurité grandisse à travers le monde.

La Commission spéciale a décidé à l'unanimité de recommander à l'Assemblée générale l'adoption de la résolution contenue dans le document A/485.

Le rapport de la Commission spéciale, dont M. Kyrrou ne lit que le projet de résolution, est rédigé comme suit:

"1. La Commission spéciale du siège permanent a examiné le point 13 de l'ordre du jour de la deuxième session de l'Assemblée générale, à elle renvoyé le 23 septembre 1947 aux fins d'examen et de rapport, et intitulé: "Siège de l'Organisation des Nations Unies: rapport du Secrétaire général" (documents A/311, A/311/Add.1/Rev.1, A/311/Add.2 et 3).

"2. On se souviendra que le 14 décembre 1946 l'Assemblée générale a, au cours de la seconde partie de sa première session, adopté la résolution 100 (I), acceptant l'offre de M. John D. Rockefeller fils, de faire don à l'Organisation des Nations Unies d'une somme de 8.500.000 dollars pour rendre possible l'acquisition par l'Organisation d'un étendue de terrain située en la ville de New-York dans la zone délimitée par la Première avenue, la 49ème rue (est), l'East River et la 42ème rue (est) en vue d'y établir

spect to matters pertaining to the establishment of the permanent headquarters.

"3. The *Ad Hoc* Committee considered a draft resolution submitted by Australia (A/AC.15/3) approving the general plan and design set forth in the report of the Secretary-General on permanent headquarters mentioned above; authorizing the Secretary-General to proceed with the planning, construction and financing of the headquarters, to enter into contracts for the above, to make the necessary modifications and to enter into appropriate arrangements with regard to easements, public services, sub-surface facilities, the approach to the site, traffic, water front and pier rights and similar matters, leaving the financial arrangements to be discussed first by the Fifth Committee—and, at a later stage, by the *Ad Hoc* Committee on Headquarters.

"4. An amendment to the Australian draft resolution, submitted by the delegation of Belgium, and providing for a separate building for the United Nations Library, was rejected by a vote of nine to two, with four abstentions, the sense of the Committee being that a postponement of the construction of this building would not adversely affect the work of the Organization, in view of the fact that the necessary library space was provided within the Secretariat building and space was also left in the plans for future construction of a separate building.

"5. In the carrying out of its task the *Ad Hoc* Committee held five meetings. At its first meeting the Committee was shown a film prepared by the Headquarters Planning Office, demonstrating, with the aid of a plastic scale model, the architectural elements of the future permanent headquarters in accordance with the submitted plans.

"6. At its second meeting the Committee heard a statement by Mr. Robert Moses, Coordinator of Construction for the City of New York, on the interrelationship between the authorities of the United Nations and of the City of New York. The Committee also heard a detailed report from Mr. Wallace K. Harrison, Director of Planning, on the architectural and engineering plans.

"7. At its fourth meeting the Committee adopted, by fifteen votes, with one abstention, a resolution submitted by Norway (A/AC.15/4) as amended by the United Kingdom, adopting in principle the architectural and engineering plans and referring the consideration of means and methods of financing to the Fifth Committee (A/AC.15/4/Rev.1).

"8. At its fifth meeting the Committee considered a draft resolution presented by the Secretary-General (A/AC.15/8) with an amendment by the United Kingdom.

le siège permanent de l'Organisation des Nations Unies, et demandé au Secrétaire général de préparer des recommandations relatives aux questions se rapportant à l'établissement du siège permanent.

"3. La Commission spéciale a examiné un projet de résolution présenté par l'Australie (A/AC.15/3), approuvant le plan et les projets généraux exposés au rapport du Secrétaire général sur le siège permanent ci-dessus mentionné, autorisant le Secrétaire général à poursuivre l'établissement des plans, la construction du siège et le financement des travaux, à passer des contrats à ces fins, à procéder aux modifications nécessaires et à conclure les accords appropriés relatifs aux servitudes, services publics, installations souterraines, à l'accès au siège, à la circulation des voitures, aux droits de quai et débarcadère et à toutes autres questions analogues, les dispositions financières devant être d'abord discutées par la Cinquième Commission puis, à un stade ultérieur, par la Commission spéciale du siège permanent.

"4. Un amendement au projet de résolution australienne, présenté par la délégation de la Belgique, et prévoyant un bâtiment distinct pour la bibliothèque de l'Organisation des Nations Unies, a été repoussé par neuf voix contre deux, avec quatre abstentions, la Commission estimant que l'ajournement de la construction de ce bâtiment n'aurait pas de répercussions fâcheuses sur les travaux de l'Organisation, étant donné que la place nécessaire à la bibliothèque a été prévue à l'intérieur du bâtiment du Secrétariat et que les plans comportent également un emplacement pour la construction ultérieure d'un bâtiment distinct.

"5. Pour l'accomplissement de sa tâche, la Commission spéciale a tenu cinq séances. Au cours de la première, un film, préparé par la Section des bâtiments du siège, a été projeté devant la Commission, montrant, à l'aide d'une maquette, les éléments architecturaux du futur siège permanent, conformément aux plans présentés.

"6. A sa deuxième séance, la Commission a entendu une déclaration de M. Robert Moses, Directeur général des constructions de la ville de New-York, sur les relations des autorités de l'Organisation des Nations Unies avec celles de la ville de New-York. La Commission a également entendu un rapport détaillé de M. Wallace K. Harrison, Directeur des plans, sur les plans de construction et les travaux.

"7. A sa quatrième séance, la Commission a adopté, par quinze voix, avec une abstention, une résolution présentée par la Norvège (document A/AC.15/4) et amendée par le Royaume-Uni, approuvant en principe les plans de construction et les travaux et renvoyant l'examen des moyens et méthodes de financement à la Cinquième Commission (document A/AC.15/4. Rev.1).

"8. A sa cinquième séance, la Commission a examiné un projet de résolution présenté par le Secrétaire général (document A/AC.15/8) avec un amendement du Royaume-Uni.

"At the one meeting, the Committee considered the proposal for private contributions to a fund to assist in the construction of the headquarters of the United Nations introduced by the delegation of Argentina (A/AC.15/2). In view of the fact that the United Nations Appeal for Children would be launched in February 1948, and would continue for several months, the Committee believed it necessary to avoid any conflict with this important enterprise by another appeal for private contributions. It therefore recommended that consideration of the Argentine proposal be postponed for a year, during which the Secretariat would be able to prepare data with regard to an appeal for private contributions.

"9. On the suggestion of Norway, the Secretary-General agreed to present a report on the established machinery of control over the expenditure and contracts relating to the construction of the headquarters. The draft resolution presented by the Secretary-General, as amended by the United Kingdom was adopted unanimously.

"10. The *Ad Hoc* Committee recommends to the General Assembly the adoption of the following resolution:

"The General Assembly

"Desiring to proceed as rapidly as possible with the construction of the permanent Headquarters, in accordance with the decision taken under resolution 100 (I)¹ of 14 December 1946, in order that a major part of the project may be completed and ready for use by the fourth regular session of the General Assembly;

"Noting with satisfaction the letter dated 29 October 1947 from the representative of the United States to the Secretary-General (document A/AC.15/7), stating that the Government of the United States would be prepared to enter into negotiations with the Secretary-General with a view to concluding a loan agreement whereby an interest-free United States Government loan for an amount not exceeding \$65,000,000 would be made available for the purpose of financing the cost of constructing the United Nations Headquarters, and that the President of the United States would be willing to request the Congress of the United States to grant its approval, which would be required for such a loan,

"1. Approves the general plan and design set forth in the report by the Secretary-General on the permanent headquarters of the United Nations (document A/311)² as revised in the further report by the Secretary-General (documents A/311/Add.1/Rev.1, A/311/Add.2 and Add.3).

"2. Authorizes the Secretary-General:

"(a) To negotiate and conclude, on behalf of the United Nations, a loan agreement with the Government of the United States of America,

"Au cours de la même séance, la Commission a examiné une proposition relative au versement de contributions privées à un fonds destiné à contribuer à la construction du siège permanent de l'Organisation des Nations Unies, présentée par la délégation de l'Argentine (document A/AC.15/2). Etant donné que l'appel de l'Organisation en faveur de l'enfance sera lancé au mois de février 1948 et se poursuivra pendant plusieurs mois, la Commission a cru nécessaire d'éviter une concurrence entre cette importante campagne et un appel à des contributions privées. Elle a, en conséquence, recommandé l'ajournement de la proposition de l'Argentine à un an, ce qui permettrait au Secrétariat de préparer une documentation relative à un appel à des contributions privées.

"9. Sur la proposition de la Norvège, le Secrétaire général a décidé de présenter un rapport sur le mécanisme de contrôle qui a été établi concernant les dépenses et les contrats relatifs à la construction du siège. Le projet de résolution présenté par le Secrétaire général et amendé par le Royaume-Uni, a été adopté à l'unanimité.

"10. La Commission spéciale recommande à l'Assemblée générale d'adopter la résolution suivante:

"L'Assemblée générale,

"Désirant voir entreprendre le plus rapidement possible la construction du siège permanent, conformément à la décision prise dans la résolution 100 (I)¹ du 14 décembre 1946, afin que le projet puisse être réalisé dans sa plus grande part et prêt à être utilisé pour la quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale;

"Ayant pris note avec gratitude de la lettre, en date du 29 octobre 1947, adressée par le représentant des Etats-Unis d'Amérique au Secrétaire général (document A/AC.15/7), lettre déclarant que le Gouvernement des Etats-Unis serait prêt à entrer en conversation avec le Secrétaire général en vue de la conclusion d'une convention aux termes de laquelle le Gouvernement des Etats-Unis accorderait un prêt sans intérêts, dont le montant ne s'élèverait pas à plus de 65.000.000 de dollars, pour couvrir les dépenses entraînées par la construction du siège de l'Organisation des Nations Unies, et que le Président des Etats-Unis serait disposé à demander au Congrès son approbation pour un tel prêt,

"1. Approuve les plan et projet généraux exposés dans le rapport du Secrétaire général sur le siège permanent de l'Organisation des Nations Unies (document A/311)², révisé dans le rapport additionnel du Secrétaire général (documents A/311/Add.1/Rev.1, A/311/Add.2 et Add.3);

"2. Autorise le Secrétaire général:

"a) A négocier et à conclure, au nom de l'Organisation des Nations Unies, une convention avec le Gouvernement des Etats-Unis

¹ See Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session, page 196.

² See Official Records of the second session of the General Assembly, Supplement No. 8.

¹ Voir les Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session, page 196.

² Voir les Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Supplément No. 8.

for an interest-free loan which would require approval by the Congress of the United States, in an amount not to exceed \$65,000,000 to provide for the payment of the costs of construction and other purposes provided for in paragraph 3 of this resolution. Such loan should be for a term of not less than thirty years and should be repayable in annual instalments from the ordinary budget of the United Nations, the first instalment to be payable out of the budget for the year 1951;

"(b) To receive and expend, or direct the expenditure of, the sum borrowed in accordance with the foregoing authorization for the purposes set forth in paragraph 3 of this resolution;

"(c) With the consent of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, to obligate or expend sums from the Working Capital Fund not exceeding \$1,000,000, in order to continue detailed architectural and engineering planning and research, and to meet commitments for other necessary arrangements in preparation for the construction and other work provided for in paragraph 3 of this resolution;

"3. *Further authorizes* the Secretary-General, after the conclusion of the loan agreement authorized in paragraph 2 of this resolution and approval of the proposed loan by the Congress of the United States of America:

"(a) To proceed with the construction and furnishing of the General Assembly building, conference area and Secretariat building, together with the necessary landscaping, underground construction and other appropriate improvements to the land and approaches;

"(b) To enter into contracts for the construction, furnishings and other work referred to in paragraph 3(a) hereof, and to make expenditures to an amount not exceeding \$65,000,000 for these purposes and for related purposes as set forth in document A/311/Add.1/Rev.1.

"4. *Further authorizes* the Secretary-General:

"(a) While adhering to the general plan and design referred to in paragraph 1 hereof, to make such modifications in the plans, design, building, furnishings, landscaping, underground construction and other improvements, as he finds necessary or desirable, provided that such modifications shall not increase the total cost beyond the sum provided for in paragraph 3(b);

"(b) To enter into appropriate arrangements with the United States Government, the State of New York, and the City of New York, with regard to easements, public services, sub-surface facilities, the approaches to the site, the vehicular traffic, water-front and pier rights, and similar matters.

"5. In carrying out his responsibilities as set forth in this resolution, the Secretary-General shall be assisted by an Advisory Committee con-

d'Amérique pour l'obtention d'un prêt sans intérêts, qui devrait recevoir l'approbation du Congrès des Etats-Unis et qui n'excéderait pas 65.000.000 de dollars, pour pourvoir au paiement des frais de construction et autres travaux prévus au paragraphe 3 de cette résolution. Ledit prêt devrait être accordé pour une période d'au moins trente ans et devrait être remboursable par annuités prélevées sur le budget ordinaire de l'Organisation; la première annuité serait prélevée sur le budget de l'année 1951;

"(b) A recevoir et à utiliser, directement ou sous son contrôle, la somme empruntée, conformément à l'autorisation ci-dessus, aux fins énumérées au paragraphe 3 de la présente résolution;

"(c) A engager ou à dépenser, avec le consentement du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, des sommes prélevées sur le fonds de roulement et n'excédant pas 1.000.000 de dollars, afin de continuer l'établissement dans le détail du programme d'architecture et de construction, et les recherches à cet effet, et pour faire face aux dépenses déjà engagées pour les autres dispositions nécessaires à la préparation de la construction et autres travaux énumérés au paragraphe 3 de la présente résolution;

"3. *Autorise en outre* le Secrétaire général, après la conclusion de la convention prévue au paragraphe 2 de cette résolution et l'approbation par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique du prêt envisagé:

"(a) A entreprendre la construction et l'ameublement des bâtiments de l'Assemblée générale, des conférences et du Secrétariat, en même temps que les arrangements nécessaires pour l'aménagement du site, des sous-sols et autres améliorations appropriées du site et de ses abords;

"(b) A passer des contrats pour la construction, l'ameublement et les autres travaux dont il est question au paragraphe 3 a) ci-dessus, et d'autoriser à ces fins, et aux fins connexes exposées dans le document A/311/Add.1/Rev.1, des dépenses qui ne devront pas dépasser 65.000.000 de dollars;

"4. *Autorise en outre* le Secrétaire général:

"(a) Tout en se conformant aux plan et projet généraux dont il est question au paragraphe 1 ci-dessus, à apporter des modifications aux plans, projets, bâtiments, ameublements, aménagements du site, sous-sols et autres améliorations qu'il jugera nécessaires ou désirables, à condition que ces modifications ne portent pas le coût total au delà de la somme prévue au paragraphe 3 b);

"(b) A passer les accords appropriés avec le Gouvernement des Etats-Unis, l'Etat de New-York et la ville de New-York, en ce qui concerne les servitudes, les services publics, les installations souterraines, les accès au siège, la circulation des voitures, les droits de quai et de débarcadère et toutes questions analogues.

"5. Pour remplir les tâches qui lui sont confiées en vertu de la présente résolution, le Secrétaire général sera aidé par un Comité consultatif

sisting of representatives of the following Members:

"Australia, Belgium, Brazil, Canada, China, Colombia, France, Greece, India, Norway, Poland, Syria, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America and Yugoslavia.

"6. Requests the Secretary-General to report to the third regular session of the General Assembly on the execution of this resolution."

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur who will present the report of the Fifth Committee, document A/486.

Mr. BERGSTROM (Sweden): The Fifth Committee considered the question of the financial aspect of the Headquarters of the United Nations at its ninety-ninth meeting. At a meeting held on 13 November the *Ad Hoc* Committee on Headquarters unanimously adopted a resolution (document A/AC.15/8/Rev.1) approving the general plan and design as set forth in the pertinent documents, authorizing the Secretary-General to negotiate a loan agreement with the United States Government, and further authorizing him to proceed with the construction of the headquarters.

The Secretary-General had received a letter dated 29 October 1947 from the representative of the United States of America stating that the Government of the United States would be prepared to enter into negotiations with the Secretary-General with a view to concluding a loan agreement whereby an interest-free United States Government loan for an amount not exceeding \$65,000,000 would be made available for the purpose of financing the cost of constructing the United Nations Headquarters, and stating that the President of the United States would be willing to request the Congress of the United States to grant its approval which would be required for such a loan.

In considering the offer of the United States Government to enter into negotiations for the non-interest-bearing loan, and the willingness of the President of the United States to request Congress to grant its approval for such a loan, a number of members expressed appreciation for the generosity of the United States Government.

It was made clear that the terms of the loan were to be negotiated by the Secretary-General, but that repayment would be made in annual instalments beginning in 1951 from the funds of the United Nations received from Member nations in accordance with the future scales of contributions to be established each year.

The resolution, as just presented by Mr. Kyrrou, was adopted by the Fifth Committee by thirty-six votes to none, with one abstention. As you have just heard the resolution read, there is no point in my repeating it now.

composé de représentants des Etats Membres suivants:

"Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, France, Grèce, Inde, Norvège, Pologne, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique et Yougoslavie.

"6. Invite le Secrétaire général à rendre compte de l'exécution de la présente résolution à la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur, qui va nous présenter le rapport de la Cinquième Commission (document A/486).

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): La Cinquième Commission a examiné, au cours de sa quatre-vingt-dix-neuvième séance, les aspects financiers que présente la question du siège des Nations Unies. Au cours de sa séance du 13 novembre, la Commission spéciale du siège permanent a adopté à l'unanimité une résolution (document A/AC.15/8/Rev.1) approuvant les plan et projet généraux exposés dans divers documents, et autorisé le Secrétaire général d'une part à négocier avec le Gouvernement des Etats-Unis une convention pour l'obtention d'un prêt et, d'autre part, à entreprendre la construction du siège.

Le Secrétaire général a reçu du représentant des Etats-Unis d'Amérique une lettre en date du 29 octobre 1947, déclarant que le Gouvernement des Etats-Unis serait disposé à entrer en négociations avec le Secrétaire général en vue de la conclusion d'une convention par laquelle le Gouvernement des Etats-Unis accorderait un prêt sans intérêts, d'un montant n'excédant pas 65 millions de dollars, en vue de financer la construction du siège permanent des Nations Unies, et l'informant que le Président des Etats-Unis serait disposé à demander au Congrès d'accorder l'approbation nécessaire à ce prêt.

Après avoir examiné l'offre du Gouvernement des Etats-Unis d'entrer en négociation en vue de l'octroi d'un prêt sans intérêts, et noté que le Président des Etats-Unis serait disposé à demander au Congrès d'accorder son approbation à ce prêt, un certain nombre de Membres ont exprimé leur satisfaction de la générosité du Gouvernement des Etats-Unis.

Il a été précisé que les conditions du prêt devraient être négociées par le Secrétaire général, mais que le remboursement s'effectuerait à partir de l'année 1951, par annuités prélevées sur les fonds que l'Organisation des Nations Unies recevra des Etats Membres, suivant un taux de contribution qui sera fixé chaque année.

La résolution que vient de présenter M. Kyrrou a été adoptée par la Cinquième Commission par trente-six voix contre zéro et une abstention. Comme l'on vient de vous donner lecture du texte de la résolution, il est inutile que je le fasse maintenant.

The PRESIDENT: Discussion is now open on those two reports, the report of the *Ad Hoc* Committee on Headquarters and the report of the Fifth Committee.

I call upon the Secretary-General.

The SECRETARY-GENERAL: I know the Assembly will understand the very great pleasure and satisfaction which I personally feel on this occasion.

It is not quite a year since you voted to accept the munificent Rockefeller gift and authorized the preparation of a plan for the headquarters. Within a short time we had assembled a notable group of architectural and engineering talent from all parts of the world, under the leadership of Mr. Wallace Harrison. I will confess that I had some private misgivings on how these eminent men of art would get along together, since I had often heard that the world of art is dominated by no less vigorous argumentation over theory and practice than the world of politics. It is a remarkable and heartening thing that famous architects and technicians such as Le Corbusier of France, Niemeyer of Brazil, Bassov of the USSR, Robertson of Great Britain, and the others—in all, fourteen famous architects from fourteen different countries—were able to come to common agreement on a plan, and in so short a time. It gives me ground for hoping that the men of politics may be able to emulate the men of art and science in reaching common agreement also.

The General Assembly has now before it for approval the design of a magnificent international workshop and monument which has come out of the devoted labour of these men.

In the same resolution, you have before you the offer of the Government of the United States to negotiate an interest-free loan of \$65,000,000, subject to the approval of the Congress. Herein, the Government of the United States, the host country, gives tangible evidence of its faith in the United Nations and of its determination to see it firmly established for all time to come.

I am certain that we would not have come nearly as far as this, either in the plan or in the financial problem, if it had not been for the strong support and wise counsel of the representative of the United States, Mr. Warren Austin. The United Nations owes him a very great debt of gratitude for his tireless efforts which will never be forgotten by all of those who have been privileged to work with him.

I should also like to express the most heartfelt appreciation for the splendid co-operation which we have received and continue to receive from the people and officials of the City of New York, particularly Mayor William O'Dwyer and Commissioner Robert Moses. They have worked together with us as partners in the same enter-

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La discussion est maintenant ouverte sur ces deux rapports, celui de la Commission spéciale du siège et celui de la Cinquième Commission.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*traduit de l'anglais*): Je sais que l'Assemblée comprendra aisément le plaisir et la satisfaction extrêmes que j'éprouve personnellement en cette occasion.

Il n'y a pas tout à fait une an, vous avez par un vote, accepté le don généreux de M. Rockefeller et autorisé la préparation d'un plan pour la construction du siège. En peu de temps, nous avons constitué, sous la direction de M. W. Harrison, un groupe remarquable d'architectes et d'ingénieurs de valeur, venant de toutes les parties du monde. Je dois avouer que j'éprouvais personnellement quelques craintes sur la façon dont ces éminents techniciens s'entendraient entre eux, car j'avais souvent entendu dire que, dans les milieux artistiques, l'on discutait aussi vivement sur les questions théoriques et pratiques que dans les milieux politiques. Il est remarquable et encourageant de constater que des architectes et des techniciens célèbres, comme Le Corbusier, de France, Niemeyer, du Brésil, Bassov, de l'URSS, Robertson, de Grande-Bretagne, et les autres—en tout, quatorze architectes renommés venant de quatorze pays différents—soient parvenus à se mettre d'accord sur un plan en un laps de temps aussi bref. Cela me donne des raisons d'espérer que les hommes d'Etat pourront suivre l'exemple donné par des artistes et des savants et parvenir à se mettre eux aussi d'accord.

L'Assemblée générale est maintenant priée de donner son approbation aux plans de construction d'un magnifique monument international où se forgera la paix, plans qu'aux prix d'efforts dévoués ces hommes ont conçus.

Par la même résolution, vous êtes saisis de l'offre du Gouvernement des Etats-Unis de négocier l'octroi d'un prêt sans intérêts de 65.000.000 de dollars, sous réserve de l'approbation du Congrès. Le Gouvernement des Etats-Unis, le pays qui nous offre l'hospitalité, donne ainsi une preuve tangible de sa foi dans l'Organisation des Nations Unies et de sa détermination à la voir dotée d'assises fermes pour tout l'avenir.

Je suis certain que nous aurions été loin d'obtenir de tels résultats, qu'il s'agisse de la question du plan ou des problèmes financiers, si nous n'avions pas bénéficié du ferme appui et des sages avis du représentant des Etats-Unis, M. Warren Austin. Les Nations Unies ont contracté envers lui une grande dette de reconnaissance pour les efforts incessants qu'il a déployés, efforts que tous ceux qui ont eu l'honneur de travailler avec lui n'oublieront jamais.

Je voudrais également exprimer mes remerciements les plus vifs pour la magnifique coopération que nous a apportée, et que continue de nous apporter, la population de New-York et les membres de sa municipalité, notamment le maire William O'Dwyer et le commissaire Robert Moses. Ils ont travaillé à nos côtés, au

prise in weekly meetings and conferences. The City of New York has appropriated great sums of money to acquire part of the site and to provide the right approaches and surroundings. Their plans have been carefully worked out so they can proceed step by step with us. I can testify that these men have shown by every act and word that the people of this city are determined to do everything in their power to help the United Nations succeed.

Much work, hard work, remains to be done before the permanent headquarters of the United Nations becomes a reality in steel and stone and glass. The start has been a good one. I pledge you all my efforts to carry on this project to a happy conclusion.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United Kingdom.

Mr. McNEIL (United Kingdom): I am anxious to copy the excellent model which has been offered to us tonight by our two excellent Rapporteurs, and which has been followed so closely by the Secretary-General. I therefore want to be brief; but it would have been inappropriate if we had not made some kind of comment upon this unusual document which we are considering.

I imagine that it will not be very often that the United Nations is asked if it will agree to accept a \$65,000,000 loan, interest free. That, of course, as the Secretary-General has indicated, is only part of the story. It is a story that starts with the magnificent generosity of Mr. John D. Rockefeller; it is followed by the vision and energy of the officers and dignitaries of the City of New York, which is matched by a team of architects and engineers who now offer us their finest work.

My delegation, like every delegation here, was most occupied with this project. We wanted, of course, to see a fitting building for the United Nations, and we wanted to obtain that building and those facilities for just as little as possible. Like many of us, I was in the confidence of the Secretary-General. I know him as a most energetic man who knows no hours and no limits in hitting his target, but I must confess that my Government and I frequently thought he was over-optimistic in the plans he harboured for bridging this gulf between our desires and our capacity to pay. However, he has pulled off this financial miracle. And I should be extremely ungenerous if I did not take this opportunity of stating publicly how much my Government and my colleagues feel that we are in the debt of the Chairman of the *Ad Hoc* Committee, Senator Austin, when we consider this project. The Secretary-General and the Chairman of the *Ad Hoc* Committee spared nothing to make this possible.

cours de séances et de conférences hebdomadaires, comme le font des associés dans une même entreprise. La ville de New-York a accordé d'importants crédits pour acquérir une partie du site et assurer au siège de l'Organisation des abords et un cadre dignes d'elle. Ils ont soigneusement élaboré leurs plans, de manière à synchroniser leur activité avec la nôtre. Je puis témoigner que ces hommes ont montré, par chacun de leurs actes et chacune de leurs paroles, que la population de cette ville est décidée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider au succès des Nations Unies.

Longs et pénibles sont les travaux qui nous restent à accomplir avant que le siège des Nations unies ne devienne une réalité, une réalité tangible d'acier, de pierre et de verre. Nous avons bien commencé. Je prends devant vous l'engagement de n'épargner aucun effort pour mener cette œuvre à bien.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. McNEIL (*Royaume-Uni*) (*traduit de l'anglais*): Je désire vivement suivre le parfait exemple que nous ont donné ce soir nos deux excellents Rapporteurs, et dont le Secrétaire général s'est, à son tour, si fidèlement inspiré. Je veux donc être bref; mais il n'eût pas été juste de ne saluer d'aucun commentaire document peu commun que nous examinons actuellement.

J'imagine qu'il n'arrivera pas très souvent à l'Organisation de se voir priée d'accepter un prêt sans intérêts de 65.000.000 de dollars. Il ne s'agit là, bien entendu, comme le rappelait le Secrétaire général, que d'un épisode de cette histoire. A l'origine, il y a la magnifique générosité de M. John D. Rockefeller; puis la largeur de vues et l'énergie dont ont fait preuve les fonctionnaires et les notables de la ville de New-York, que viennent égaler celles de l'équipe d'architectes et d'ingénieurs qui nous offrent aujourd'hui leur œuvre la plus belle.

Ma délégation, comme toutes celles qui se trouvent ici, s'est beaucoup préoccupée de ce projet. Nous désirions, naturellement, que l'Organisation des Nations Unies disposât d'un local convenable, et nous voulions obtenir ce bâtiment et ces installations aux moindres frais possibles. Le Secrétaire général m'avait mis, comme beaucoup d'entre nous, dans sa confiance. Je sais que c'est un homme énergique qui ne se laisse arrêter par aucune considération de temps ou autre pour atteindre le but qu'il s'est fixé, mais je dois avouer que mon Gouvernement et moi-même avons fréquemment pensé qu'il était trop optimiste dans les plans qu'il envisageait pour rapprocher nos possibilités financières de nos désirs. Cependant, il a opéré ce miracle financier, et je serais extrêmement injuste si je ne saisisais pas cette occasion pour déclarer publiquement à quel point mon Gouvernement et mes collègues se sentent les obligés du Président de la Commission spéciale, M. Austin, lorsque nous considérons ce projet. Le Secrétaire général et le Président de la Commission spéciale ont tout mis en œuvre pour atteindre ce résultat.

But not all their ingenuity, nor all their efforts, could have been brought to fruition if we had not been assured of the generosity and the foresight of the President of the United States, of his Government, and of the people of the United States. At this time, when there are so many pessimists and so many croakers about, we should note with great satisfaction that the Government and the people of the United States are prepared to commit themselves to this expense. Hard cash is perhaps not the best yardstick for measuring faith, but it is one which we should never neglect.

In addition, all of us are committing ourselves to repayment. It is repayment on the most preferential terms; it is repayment deferred, again by the generosity of the United States, to that period when it is hoped that we all will have a few more dollars. However, it is repayment for which we can contract, and therefore we, too, are associated with this historic gesture which we make tonight.

Our determination and our confidence in international co-operation are measured by the contract which—unanimously, I hope—we are about to authorize the Secretary-General to undertake. It is an investment by the United States which I doubt has a parallel in international organizations. I hope and believe—and my Government will work to implement that belief—that it is an investment which will be richly rewarded.

I do not think it is necessary for me to move the report of the Committee. I am sure it could be carried by acclamation.

I beg the pardon of my colleagues for having taken time to make acknowledgment on behalf of my Government.

The reports and the resolutions were adopted.

111. Budget of the United Nations for the financial year 1948: report of the Fifth Committee (document A/498)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the Fifth Committee.

Mr. BERGSTROM (Sweden): This document deals with a *chef d'oeuvre* of the Fifth Committee and the result of the main part of its activities, the budget preparations for the next year. It is, perhaps, not without reason that it is fairly lengthy. As the General Assembly will notice from document A/498, there are three resolutions. The first, resolution A, is an appropriation resolution in seven parts; the second, resolution B, concerns unforeseen and extraordinary expenses; finally, resolution C has regard to the Working Capital Fund.

I shall only summarize these various resolutions. Of resolution A, regarding appropriation

Mais, malgré leur ingéniosité et leurs efforts, ils n'auraient pu entièrement réussir, si nous n'avions pu compter sur le courage et la prévoyance du Président, du Gouvernement et du peuple des Etats-Unis. A l'heure actuelle, alors qu'il y a partout tant de pessimistes et de prophètes de malheur, nous devrions enregistrer avec une profonde satisfaction le fait que le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis sont prêts à engager cette dépense. L'argent liquide n'est peut-être pas le meilleur critère pour mesurer la foi, mais c'en est un que nous ne devrions jamais négliger.

En outre, nous nous engageons tous à rembourser ce prêt. Il s'agit d'un remboursement qui s'opérera dans les conditions les plus favorables; il s'agit d'un remboursement qui, grâce encore à la générosité des Etats-Unis, a été reporté à l'époque où nous espérons disposer tous d'un peu plus de dollars. Cet engagement de rembourser, nous pouvons toutefois le prendre, et ainsi participer, nous aussi, au geste historique que nous accomplissons ce soir.

Le contrat que nous allons—à l'unanimité, je l'espère—autoriser le Secrétaire général à signer donne la mesure de notre volonté et de la confiance que nous plaçons dans la coopération internationale. Les Etats-Unis effectuent là un investissement dont je doute qu'il existe l'équivalent dans une organisation internationale. J'espère et je crois—et mon Gouvernement s'efforcera de donner raison à ce jugement—que ce placement trouvera sa récompense dans des résultats fructueux.

Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de demander que l'on approuve le rapport de la Commission, je suis certain qu'il sera adopté par acclamations.

Je m'excuse auprès de mes collègues d'avoir ainsi pris le temps d'exprimer la reconnaissance de mon Gouvernement.

Le rapport et les résolutions sont adoptés.

111. Budget de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice 1948: rapport de la Cinquième Commission (document A/498)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Cinquième Commission.

M. BERGSTROM (Suède) (*traduit de l'anglais*): Ce document est l'œuvre maîtresse de la Cinquième Commission et représente le fruit de son activité essentielle, la préparation du budget pour l'année prochaine. Ce n'est probablement pas sans raison qu'il est assez long. Comme l'Assemblée générale le remarquera à la lecture du document A/498, il y a trois résolutions. La première, la résolution A, est une résolution d'ouverture de crédits qui comporte sept parties; la seconde, la résolution B, concerne des dépenses imprévues et extraordinaires; enfin, la résolution C, a trait au fonds de roulement.

Je ne ferai que résumer ces diverses résolutions. Je commencerai par la résolution A qui

for the financial year 1948, Part I, dealing with the sessions of the General Assembly, the Councils, Commissions and Committees, totals \$2,900,596. Part II, dealing with special conferences, investigations and inquiries amounts to \$1,154,758. Part III, concerning the Secretariat, amounts to \$24,782,146. Part IV, dealing with common services, amounts to \$2,303,298. Part V, dealing with capital expenses, totals \$743,200. Part VI, dealing with Economic Commissions, the Administration of the Free Territory of Trieste, and advisory social welfare functions, amounts to \$2,250,186. The total of these six parts is \$34,134,184. Together with Part VII, which deals with the International Court of Justice, this appropriation resolution totals \$34,825,195.

Resolution B, dealing with unforeseen and extraordinary expenses, reads as follows:

"The General Assembly

"Resolves that, for the financial year 1948,

"The Secretary-General, with the prior concurrence of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, and subject to the financial regulations of the United Nations, is authorized to enter into commitments to meet unforeseen and extraordinary expenses; provided that the concurrence of the Advisory Committee shall not be necessary for:

"(a) Such commitments not exceeding a total of \$2,000,000, if the Secretary-General certifies that they relate to the maintenance of peace and security or to economic rehabilitation, or

"(b) Such commitments not exceeding a total of \$75,000, if the President of the International Court of Justice certifies that they are necessary to enable the Court to hear cases away from The Hague, under Article 22 of its Statute.

"The Secretary-General shall report to the Advisory Committee and to the next convened General Assembly all commitments made under the provision of this resolution, together with the circumstances relating thereto, and shall submit supplementary estimates to the General Assembly in respect of such commitments."

Finally, resolution C, dealing with the Working Capital Fund, in its operative part, provides, after resolving first that the Working Capital Fund shall be maintained to 31 December 1948 at the amount of 20,000,000 United States dollars, that the Secretary-General is authorized to advance from the Working Capital Fund sums for various purposes. If there is no special request for elaboration on this point, I do not think I need to dwell on it. This paragraph of the resolution concerns various sums, such as those neces-

concerne l'ouverture de crédits pour l'exercice financier 1948. Le total des crédits prévus au titre I de cette résolution, qui porte sur les sessions de l'Assemblée générale, des Conseils, des Commissions et Sous-Commissions, s'élève à 2.900.596 dollars. Le total des crédits prévus au titre II qui traite des conférences spéciales, enquêtes et recherches, s'élève à 1.154.758 dollars. Le total des crédits prévus au titre III, qui concerne le Secrétariat, s'élève à 24.782.146 dollars. Le total des crédits prévus au titre IV, qui traite des charges communes, s'élève à 2.303.298 dollars. Le total des crédits prévus au titre V, qui traite des dépenses de capital, s'élève à 743.200 dollars. Le total des crédits prévus au titre VI, qui traite des commissions économiques, de l'administration du Territoire de Trieste et des fonctions consultatives en matières de service social, s'élève à 2.250.186 dollars. Au total, ces six titres prévoient une ouverture de crédits de 34.134.184 dollars. Avec le titre VII, qui traite de la Cour internationale de Justice, cette résolution d'ouverture de crédits porte sur une somme de 34.825.195 dollars.

La résolution B, qui traite des dépenses imprévues et extraordinaires, est ainsi conçue:

"L'Assemblée générale

"Décide que, pour l'exercice financier 1948,

"Le Secrétaire général, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et sous réserve des dispositions du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, est autorisé à engager des dépenses au titre des dépenses imprévues et extraordinaires; il est entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne sera pas nécessaire pour:

"(a) Les engagements ne dépassant pas au total 2.000.000 de dollars, si le Secrétaire général certifie qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité ou à des mesures de relèvement économique, ou

"(b) Les engagements ne dépassant pas au total 75.000 dollars si le Président de la Cour internationale de Justice certifie qu'ils sont nécessaires pour permettre à la Cour d'aller siéger hors de La Haye, conformément à l'Article 22 de son Statut.

Le Secrétaire général présentera au Comité consultatif et à la session de l'Assemblée générale qui suivra, un rapport sur les dépenses faites en vertu de la présente résolution et sur les conditions de leur engagement; de plus, il présentera à l'Assemblée générale des prévisions supplémentaires relatives à ces engagements."

Enfin, la résolution C, qui traite du Fonds de roulement, prévoit dans son dispositif, en premier lieu, que le Fonds de roulement sera maintenu jusqu'au 31 décembre 1948, à 20.000.000 de dollars des Etats-Unis, puis, que le Secrétaire général sera autorisé à prélever sur ce Fonds des sommes destinées à des fins diverses. Si personne ne demande particulièrement que je développe ce point, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister. Ce paragraphe de la résolution concerne des sommes diverses, telles que celles qui

sary to finance budgetary appropriations pending receipt of contributions and those for meeting the deficit in the Free Territory of Trieste, and so forth.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United States of America.

Mr. STEVENSON (United States of America): This item on our agenda represents the end of a very long and arduous journey by the Fifth Committee, and I should like, on behalf of the United States delegation, to express our full support of the budget which the Rapporteur of the Fifth Committee has just presented to us.

This budget has been exhaustively examined and reduced during the past nine weeks in the Fifth Committee. Never before, I venture to say, has so small a budget been reviewed so much by so many. It seems to my delegation, therefore, that we can vote the budget as a whole without further detailed discussion of individual items.

I know that other delegations will join with the delegation of the United States in commending the Secretary-General for his initiative and his continuous co-operation with the General Assembly in arriving at the final figure in this budget. The Secretary-General originally submitted figures estimating a grand aggregate of almost \$39,000,000. The Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions, in the course of its extended hearings, reviewed each provision in the budget and recommended a reduction of over \$4,000,000. Based upon these proposals, and upon further studies which were also initiated by the Secretary-General, he recommended at the beginning of the General Assembly a further reduction of nearly \$1,000,000 over that proposed by the Advisory Committee.

Those of us who are familiar with budgetary practices in national legislatures appreciate that this was indeed a forthright and courageous act on the part of the Secretary-General. During the deliberations in the Fifth Committee the Secretary-General volunteered to make some further adjustments, in view of the expressed desire of representatives to accomplish every possible economy. But he rightly defended, in our estimation, his estimates when he felt that any additional reduction would impair the effective operation of the United Nations.

As a result of this process of objective review and appraisal of the financial requirements, the budget has been kept below \$35,000,000, even though more than \$2,200,000 has been required for new programmes adopted at this session of the General Assembly. If we add to the original

pourront être nécessaires pour l'exécution du budget en attendant l'encaissement des contributions et celles destinées à faire face au déficit dans le Territoire de Trieste, etc.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant des Etats-Unis d'Amérique.

M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): La résolution qu'appelle ce point de notre ordre du jour est l'aboutissement de longs et durs efforts de la part de la Cinquième Commission, et j'aimerais au nom de la délégation des Etats-Unis, déclarer que nous appuyons sans réserves le projet de budget que le Rapporteur de la Cinquième Commission vient de nous présenter.

Au cours des neuf dernières semaines, nous avons, à la Cinquième Commission, examiné et réduit ce budget autant qu'il était possible. Je crois pouvoir dire que jamais jusqu'ici on n'a vu un budget si restreint être tant revisé et, par tant de personnes. Ma délégation estime donc que nous pouvons le voter dans son ensemble sans davantage discuter en détail ses points particuliers.

Je sais que d'autres délégations s'associeront à la délégation des Etats-Unis pour féliciter le Secrétaire général de nous avoir aidés à arriver aux chiffres définitifs de ce budget par l'initiative dont il a fait preuve et la collaboration constante qu'il a apportée à l'Assemblée générale. Le Secrétaire général a d'abord présenté des prévisions qui s'élevaient à un total général de près de 39.000.000 de dollars. Au cours d'audiences prolongées, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné chaque disposition du budget et recommandé une réduction de plus de 4.000.000 de dollars. En prenant ces propositions pour base, et en effectuant de nouvelles études dont il avait également pris l'initiative, le Secrétaire général a recommandé, au début de la session de l'Assemblée générale, une nouvelle réduction qui dépassait de près de 1.000.000 de dollars celle proposée par le Comité consultatif.

Ceux d'entre nous qui sont au courant des méthodes en usage en matière budgétaire dans les Parlements nationaux, apprécient le courage et la droiture dont le Secrétaire général a incontestablement fait preuve en agissant ainsi. Au cours des débats de la Cinquième Commission, le Secrétaire général s'est spontanément offert à effectuer de nouveaux ajustements pour répondre au désir exprimé par les représentants de voir réaliser toutes les économies possibles. Mais il a défendu, à juste titre selon nous, les prévisions qu'il avait faites et que fois qu'il a estimé que toute nouvelle réduction nuirait au bon fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies.

En procédant à un examen critique des besoins financiers de cette manière objective, on est parvenu à maintenir le budget au-dessous du chiffre de 35.000.000 de dollars et ce, en dépit du fait qu'il a fallu prévoir une somme de 2.200.000 dollars pour exécuter les programmes

estimates of the Secretary-General the subsequent estimates of the Secretariat to carry out the new programmes adopted at this session, we find that the total savings effected by the General Assembly are \$7,000,000, which is an impressive accomplishment, the Members will agree. To keep the budget at this level, it has been necessary to reduce the meetings of commissions, of committees, and of a number of special conferences, and to curtail projects and activities in which many Members have a great interest.

None of us, I suppose, is entirely happy about the outcome. Yet I believe we all agree that the spirit of compromise and the desire to find the best common ground, which have been demonstrated by the Secretary-General and his assistants and the members of the Fifth Committee, have produced a sound budget, viewed in its entirety. While we believe that the budget, in the aggregate, is a very tight one, it does provide essential flexibility by authorizing the Secretary-General, with the concurrence of the Advisory Committee, to make transfers between sections of the budget and to use the Working Capital Fund, under safe restrictions, in meeting unforeseen and extraordinary expenses.

In some cases the funds voted in the budget may not be entirely adequate for the approved programme. In other cases the Secretary-General may find that he can effect economies which will produce a surplus. It is the hope of my delegation that the Secretary-General will be able, through continued improvement in the management of conferences and in the administrative work of the Secretariat, to absorb all unforeseen and extraordinary expenses within the total appropriations voted here, except perhaps those of a very exceptional character.

The Secretary-General was able during the current year, 1947, to meet through prudent management most of the unforeseen and extraordinary expenses out of his regular budget. We congratulate him for this accomplishment, and we look forward to and hope eagerly for his equal success during the ensuing year of 1948.

In conclusion, I should also like to express the warm appreciation of my delegation, and, I am sure, of all delegations, to the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions for its assistance to the General Assembly during the current session. The Chairman of this Committee, Mr. Aghnides, and the members of this Committee have been of great help in finding effective and economical ways of handling the financial and administrative affairs of the United

adoptés au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Si nous ajoutons aux prévisions initiales du Secrétaire général celles que le Secrétariat a antérieurement faites pour appliquer les nouveaux programmes adoptés au cours de la présente session, nous constatons que l'économie totale réalisée par l'Assemblée générale s'élève à 7.000.000 de dollars, ce qui représente, les Etats Membres en conviendront, un résultat impressionnant. Pour maintenir le budget à ce niveau, il a été nécessaire de réduire le nombre des séances des commissions et des comités ainsi que celles de certaines conférences spéciales, et il a fallu de même réduire l'ampleur de projets et d'activités auxquels beaucoup d'Etats Membres s'intéressent vivement.

Nul d'entre nous, je pense, n'est entièrement satisfait du résultat obtenu. Je crois toutefois que nous reconnaissons tous que, grâce à l'esprit de compromis manifesté, d'une part, par le Secrétaire général et ses adjoints et, d'autre part, par les membres de la Cinquième Commission, ainsi qu'à leur désir commun de trouver le meilleur terrain d'entente possible, le budget auquel nous sommes parvenus présente, si on le considère dans son ensemble, de solides qualités. Si nous estimons que le budget, du point de vue du total des crédits alloués, est calculé très juste, il n'est néanmoins pas dépourvu de la souplesse essentielle, car le Secrétaire général peut, d'accord avec le Comité consultatif, procéder à des transferts entre les divers chapitres du budget, et sous réserve d'observer certaines exigences de sécurité, utiliser le Fonds de roulement pour faire face à des dépenses imprévues et extraordinaires.

Dans certains cas, les crédits alloués peuvent ne pas convenir parfaitement au programme adopté. Dans d'autres, le Secrétaire général pourra s'apercevoir qu'il peut réaliser des économies et disposer ainsi d'un excédent. Ma délégation espère que le Secrétaire général, en améliorant constamment l'organisation des conférences et la marche du travail administratif du Secrétariat, sera en mesure de faire face à toutes les dépenses imprévues et extraordinaires susceptibles de surgir, sans, pour autant, dépasser les crédits que nous lui avons votés ici, exception faite peut-être des dépenses qui présenteraient un caractère particulièrement exceptionnel.

Au cours de l'année actuelle, l'année 1947, le Secrétaire général a pu, par une administration prudente, faire face à la plupart des dépenses imprévues et extraordinaires sur son budget ordinaire. Nous le félicitons d'y être parvenu, et nous escomptons et espérons vivement qu'il remportera un succès semblable au cours de l'année 1948.

En conclusion, j'aimerais également exprimer au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, les vifs remerciements de ma délégation et, j'en suis sûr, de toutes les délégations, pour l'aide qu'il a fournie à l'Assemblée générale au cours de la session actuelle. Le Président, M. Aghnides, et les membres de ce Comité ont été d'un grand secours pour trouver le moyen de résoudre d'une manière efficace et économique les problèmes financiers et adminis-

Nations; and they have also, I know, been a source of encouragement and of support to the Secretary-General in his efforts to strengthen the Organization and the management of the Secretariat.

Finally, let me suggest once more, in view of the very thorough scrutiny that this budget has already received, that it be adopted by the General Assembly as a whole.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the United Kingdom.

Mr. McNEIL (United Kingdom): I deeply regret that I cannot completely follow my colleague who has just spoken. My delegation finds itself reluctantly unable to agree that \$39,000,000 is a small sum or small budget. I therefore feel almost like apologizing to the General Assembly for daring to speak again on this subject of the budget, because my delegation has persistently — and I think most effectively — drawn the attention of the Fifth Committee to defects in the budget as we saw them.

When my colleague, Mr. Vishinsky, twits me or twits other delegations in good humour or in sharp temper about our automatic majority, I hope he will recognize how persistently and soundly his delegation and mine have been beaten in the Fifth Committee, despite the support of several delegations, notably New Zealand, the Union of South Africa, India, Pakistan and Belgium. We have been the martyrs of this Committee. We have endeavoured over these last eight or nine weeks to secure agreement on economies that we thought desirable and to the cutting out of extravagances from the estimates which were, in most places, unjustifiable and in several places, particularly gross.

At the same time we have consistently upheld — and here I join with my United States colleague — and will continue to uphold the right of the Secretary-General to ask that all reasonable expenditure for the efficient operation and functioning of the United Nations should be met.

The Advisory Committee, whose Chairman I see here tonight, and the Secretary-General tabled suggestions which did, in fact, reduce the budget from a total of \$39,000,000 to \$34,000,000, although three quite substantial items which we have seen added to our working programme wiped out that saving. When we remember these proceedings, however, even such a grudging delegation as mine publicly has to give its thanks to our Secretary-General and to the Advisory Committee for the help they gave us on this subject.

I think, too, when I am speaking of this, I should like to seize the opportunity to congratulate the Secretary-General and his staff upon the

tratifs des Nations Unies et le Secrétaire général a, je le sais, trouvé auprès d'eux aide et encouragement dans ses efforts en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Organisation et la direction du Secrétariat.

Enfin, qu'il me soit permis de proposer une fois de plus, étant donné l'examen très minutieux dont le budget a déjà fait l'objet, que l'Assemblée générale l'adopte dans son ensemble.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. McNEIL (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je regrette très vivement de ne pas pouvoir m'associer complètement aux paroles de l'orateur qui vient de me précéder. Ma délégation se trouve, à regret, dans l'impossibilité d'admettre qu'une somme de 39.000.000 dollars représente une petite somme ou un petit budget. J'ai donc presque envie de m'excuser auprès de l'Assemblée générale d'oser prendre à nouveau la parole sur cette question du budget, étant donné que ma délégation a attiré constamment — et je crois, avec une très grande efficacité — l'attention de la Cinquième Commission sur les défauts du budget tels qu'ils nous sont apparus.

Lorsque mon collègue, M. Vishinsky, me raille ou raille d'autres délégations, avec bonne humeur ou d'une manière acerbe, à propos de notre majorité automatique, j'espère qu'il reconnaîtra la régularité avec laquelle sa délégation et la mienne ont été complètement battues à la Cinquième Commission, en dépit de l'appui que nous ont apporté diverses délégations, notamment celles de la Nouvelle-Zélande, de l'Union Sud-Africaine, de l'Inde, du Pakistan et de la Belgique. Nous avons été les martyrs de cette Commission. Nous nous sommes efforcés, au cours de ces huit ou neuf dernières semaines, d'obtenir, sur les économies, des accords que nous pensions souhaitables et la suppression, dans les prévisions, de crédits exagérés qui, dans la plupart des cas, étaient injustifiables et, dans divers autres, particulièrement choquants.

En même temps, nous avons constamment défendu — et je m'associe, à ce propos, à mon collègue des Etats-Unis — et nous continuerons à défendre le droit, pour le Secrétaire général, de demander que l'on subviennne à toutes les dépenses qu'il faut raisonnablement engager pour permettre à l'Organisation de travailler et de fonctionner avec efficacité.

Le Comité consultatif, dont je vois ce soir le Président parmi nous, et le Secrétaire général ont présenté des propositions qui ont, en fait, ramené le montant total du budget de 39.000.000 de dollars à 34.000.000, bien que l'adjonction de trois questions très importants à notre programme de travail ait réduit cette économie à néant. En me rappelant ces discussions, je reconnais toutefois qu'une délégation, même aussi lésineuse que la mienne, doit publiquement remercier le Secrétaire général et le Comité consultatif de l'aide qu'ils nous ont apportée à ce sujet.

A ce propos, j'aimerais également saisir l'occasion de féliciter le Secrétaire général et son administration de la façon dont ils ont assuré le

functioning of this General Assembly and the servicing of its various committees. It has never been bad in my experience, but it has shown great and substantial improvement at this General Assembly—an improvement which could not have been effected without a great deal of hard work and a great deal of applied thinking—and I would be ungenerous if I did not say so.

I can hardly resist adding, of course, that I am sorry this increased efficiency is going to be jeopardized by the decision to move the next General Assembly to some place other than this.

I should be miserably dishonest and much short of my duty if I did not now, as I see it, warn the General Assembly that my Government—and I measure my words carefully—is alarmed at the sharply rising rate of expenditure in the United Nations and its associated activities, particularly those of the specialized agencies.

Naturally, my conclusions upon this subject are coloured in some part by the financial straits in which my country presently finds itself, I hope temporarily. But, apart altogether from our particular point of view, I think I should say this quite bluntly. There is a co-ordination between the efficiency of an organization and the responsibility with which the purse-strings are handled. I say, not apologizing to the General Assembly, that there are expenditures sanctioned in this international Organization which almost all of us, taking part in representative and responsible government, would not dare attempt to justify to our constituencies or to our legislatures.

I hope I make it plain that I am not here criticising the Secretariat. I am criticizing my colleagues, who, of course, can answer me back.

If, as my Government is convinced, the General Assembly is going to continue to grow in the responsibility which it has increasingly shown at its meetings, we shall be forced to address ourselves to some of the slackness which is discernible in the budget. We shall have to address ourselves to some departments which look to us as if they were not pruned to provide efficiency but designed to a maximum for which it is believed consent can be obtained. I do not dwell on this point, and I find no pleasure in making it. Nevertheless, I cannot escape from bringing it to the attention of the General Assembly.

However, I agree, as I have already said, that a part of our concern about the extravagance of the United Nations arises from the financial condition of my country at present and particularly our dollar poverty. The recent severe restrictions which have been placed on our already limited rations of food, the restrictions in clothing and petrol, have, I believe, demonstrated

fonctionnement de cette Assemblée générale et les besoins de ses diverses commissions. Sans que l'on n'ait jamais eu, selon moi, à enregistrer dans ce domaine de mauvais résultats, on a constaté au cours de cette Assemblée générale, une amélioration sensible—amélioration qui n'a pu être réalisée sans des efforts considérables et pénibles et sans beaucoup d'attention réfléchie—et il ne serait pas généreux de ma part de ne pas le souligner.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter, évidemment, que je suis désolé de voir que l'on va compromettre l'amélioration ainsi obtenue dans le rendement par la décision de réunir la prochaine Assemblée générale ailleurs qu'ici.

Je manquerais de la plus élémentaire honnêteté et faillirais grandement à mon devoir, si je ne prévenais pas maintenant l'Assemblée générale, comme la nécessité m'en apparaît, que mon Gouvernement—et je pèse soigneusement mes mots—s'inquiète de la rapidité avec laquelle s'accroissent les dépenses de l'Organisation et de ses organes connexes, notamment celles des institutions spécialisées.

Mes conclusions à ce sujet sont, naturellement, influencées en partie par les difficultés financières que mon pays connaît présentement, et, je l'espère, temporairement. Mais, en faisant entièrement abstraction de notre point de vue particulier, je pense que je dois m'exprimer sans ambages. Il existe un lien entre le rendement d'une organisation et la manière dont on tire les cordons de la bourse. Je dis, sans m'excuser auprès de l'Assemblée générale, que cette organisation internationale autorise des dépenses que la plupart d'entre nous, qui participons à des gouvernements représentatifs et responsables, n'osons pas essayer de justifier devant nos électeurs ou notre Parlement.

J'espère que l'on se rend compte que ce n'est pas le Secrétariat que je critique ici. Ce sont mes collègues que je critique, et ceux-ci peuvent évidemment me répondre.

Si, comme mon Gouvernement en est convaincu, les responsabilités de l'Assemblée générale vont continuer à croître, comme le fait en est de plus en plus apparu lors de ses séances, nous serons obligés de nous en prendre à certaines des insuffisances que l'on peut déceler dans le budget. Nous serons obligés de nous en prendre à certains départements qui nous paraissent, non pas avoir été amputés en vue d'un meilleur rendement, mais conçus en vue d'un développement aussi grand que possible pour lequel on pense pouvoir obtenir les crédits nécessaires. Je ne m'attarde pas à cette question et n'éprouve aucun plaisir à la signaler. Je ne puis, néanmoins, éviter de la porter à l'attention de l'Assemblée générale.

J'admets toutefois, comme j'ai déjà dit, qu'une partie de notre inquiétude au sujet des dépenses excessives de l'Organisation trouve son origine dans la présente situation financière de mon pays, et notamment dans notre pénurie en dollars. Les restrictions sévères récemment apportées à nos rations alimentaires déjà limitées, les restrictions sur les effets d'habillement et l'essence

quite plainly that I must be in earnest about this topic, and that my whole country is similarly in earnest. Now, against that background let me say that the approximate contribution of the United Kingdom to the United Nations and its specialized agencies for the year 1948 is some \$7,000,000 out of the total budgets of some \$55,000,000. To this should be added the expenditure incurred in dollars in sending our delegations to the various conferences, so that we have a total liability of something like \$8,500,000. Leaving aside the United States, whose contributions are naturally the largest but whose dollar position is scarcely comparable, my Government makes easily the biggest contribution in dollars to international organizations for their servicing and for their functioning. But, of course, there are many other countries whose contributions are completely proportionate to ours and whose contributions therefore in hard currency place a comparable, and in all cases a substantial, burden upon their present day economies. There is therefore an obligation, which I must earnestly submit that no responsible Member of our Organization should seek to escape, to examine with meticulous care and persistent scrutiny all items of expenditure in which, as an organization, we now indulge.

And I perhaps may be pardoned for saying to Mr. Stevenson that the measure of our scrupulous and meticulous care will not necessarily be the time we spend upon the subject, but is more likely to be shown by the pruning we make upon the estimates.

Sometimes in this connexion it would seem that the smaller countries whose contributions are quite properly not large do not feel that they are entitled to hold strong views about the increases of which they approve, or at any rate about which they do not disapprove. Nevertheless, my Government feels that we are reaching a position where for many of these small countries the bill is one which they cannot be expected to continue meeting. Membership of the United Nations and its specialized agencies must never become an exclusive club open only to those who can make large dollar contributions. That would be a complete defeat of the purposes of the Charter.

It is plain therefore that we should continue to avoid any unnecessary expenditure which is involved, for example, in holding conferences away from headquarters or moving the Organization about. I need not remind the General Assembly that my delegation felt very strongly about the decision on the proposal to hold the 1948 session of the General Assembly in Europe. My French friends and colleagues will, I am

ont, je crois, montré très clairement que c'est avec sérieux que je dois traiter de cette question et que mon pays tout entier la considère, lui aussi, avec sérieux. Après avoir indiqué la situation, permettez-moi d'ajouter que la contribution du Royaume-Uni à l'Organisation et à ses institutions spécialisées s'élève approximativement, pour l'année 1948, à quelque 7.000.000 de dollars sur des budgets qui se chiffrent au total par 55.000.000 de dollars. A ce montant on doit ajouter les dollars que nous dépensons pour envoyer des délégations aux diverses conférences, ce qui représente pour nous des engagements qui s'élèvent, au total, à 8.500.000 dollars environ. Si l'on excepte les Etats-Unis, dont les contributions sont évidemment les plus importantes mais dont la situation en dollars n'est guère comparable, c'est mon Gouvernement qui fournit de loin le plus importante contribution en dollars pour assurer le fonctionnement et desservir les besoins des organisations internationales. Mais il y a évidemment beaucoup d'autres pays dont les contributions sont, proportionnellement, tout à fait égales aux nôtres, et qui, par ces versements en monnaie appréciée grèvent, par conséquent, leur économie actuelle d'un fardeau comparable, et en tous cas substantiel. Nous nous trouvons donc dans l'obligation, et j'affirme sérieusement qu'aucun Membre responsable de notre Organisation ne doit essayer de s'y soustraire, d'étudier avec un soin méticuleux et une minutie constante tous les articles de dépenses qu'en tant qu'Organisation nous adoptons présentement avec trop de complaisance.

Et l'on ne m'en voudra peut-être pas de dire à M. Stevenson que ce n'est pas nécessairement par le temps que nous consacrerons à cette question que l'on mesurera notre conscience et notre méticulosité en ce domaine, mais plus vraisemblablement par les abattements que nous ferons subir aux prévisions budgétaires.

A ce propos, il semblerait quelquefois que les petits pays, dont les contributions sont à juste titre modiques, ne s'estiment pas tenus de se montrer fermes à propos des augmentations qu'ils approuvent, ou, tout au moins, ne désapprouvent pas. Néanmoins, mon Gouvernement pense que nous arrivons à un point où, pour beaucoup de ces petits pays, la facture est de celles dont on ne peut attendre d'eux qu'ils continuent à l'honorer. L'admission aux Nations Unies et aux institutions spécialisées ne doit jamais prendre le caractère d'une admission à un club fermé où seuls peuvent être reçus ceux qui sont en mesure de payer d'importantes contributions en dollars. Ce faisant, nous méconnaîtrions complètement les buts de la Charte.

Il est donc clair que nous devons continuer à éviter toute dépense inutile comme celle qu'entraînerait, par exemple, la tenue de conférences hors du siège ou tout déplacement de la part de l'Organisation. Je n'ai pas besoin de rappeler à l'Assemblée générale que ma délégation s'est vivement émue de la décision dont a fait l'objet la proposition tendant à réunir l'Assemblée générale en Europe pour la session de 1948. Mes

sure, appreciate that this was in no sense a contest directed against them.

I am confident that if we go to France, we will find there the hospitality, the efficiency and the courtesy which any international organization meets in Paris. Our objections were to the additional expenditure as a self-imposed handicap, to the loss of administrative efficiency and to the danger that this might be accepted as a cheerful precedent.

Naturally, we do not contest against the right of the General Assembly to decide to move its meeting place when it considers that necessary, but this must be the exception to the general rule. It will be folly if the United Nations is going to become a competitor to the European circuses moving about from capital to capital followed by a baggage train of documents, officials, personnel and information services. However, despite our very strong feelings on the subject, I want to say on behalf of my delegation that since this was a clear majority decision by the General Assembly, we would not feel justified in raising the matter upon the particular budget increase. We accept the decision of the majority, and we will not seek to contest it by a two-thirds vote at this stage.

I want to call to the attention of the General Assembly one other extravagance with which we dealt in the Fifth Committee and which, I having looked carefully at the evidence, I still believe cannot be reasonably defended. That is the expenditure arising from the Department of Public Information. Again, I find no pleasure in making this complaint. When you add to the vote of \$3,339,000 the additional expenditure arising from motion pictures, the library of information etc., the total is most formidable. Mr. Byron Price, in the Fifth Committee, confirmed that the total expenditure under this heading would be about \$4,500,000. I ask my colleagues to reflect most seriously on that figure. In other words, we are going to spend approximately one-eighth of our total budget on the Department of Information. I should be interested if any delegation which approved this expenditure could offer me a parallel from some comparable organization.

It is plain, and I make no apology, that I and my delegation hold strong views upon this subject. This Organization does not suffer from a lack of publicity. In fact, it sometimes might be thought that we are disadvantaged by a little too much publicity. At any rate, we do make a certain amount of news and, as a consequence, we have a regular supply of space in newspapers, periodicals, newsreels and radio. This, I say, is the best type of publicity. Not one dollar out of this extravagant \$4,500,000 figure will convert any of our errors or failures into successes, nor will it add to the expectations

amis et collègues français comprendront, j'en suis sûr, qu'une telle attitude n'est nullement dirigée contre eux.

Je suis sûr que, si nous allons en France, nous y trouverons l'hospitalité, l'organisation efficace et la courtoisie dont toute organisation internationale bénéficie à Paris. Nos objections portent sur le supplément de dépenses, qui constituerait un handicap que nous nous imposerions volontairement, sur la diminution du rendement administratif et sur le danger que l'on puisse considérer cette mesure comme un agréable précédent.

Naturellement, nous ne contestons pas à l'Assemblée générale le droit de se déplacer quand elle l'estime nécessaire, mais une telle décision doit constituer une exception à la règle générale. Il serait insensé de voir l'Organisation se mettre à faire concurrence aux cirques européens, en se déplaçant de capitale en capitale et en traînant derrière elle un chargement de documents, de fonctionnaires, d'employés et de services d'information. Néanmoins, et malgré la fermeté de nos vues à ce sujet, je tiens à dire, au nom de ma délégation, que, comme c'est à une nette majorité que l'Assemblée générale a pris cette décision, nous ne nous estimons pas autorisés à soulever cette question à propos de l'augmentation particulière qu'elle entraîne pour le budget. Nous acceptons la décision de la majorité et nous ne chercherons pas à la contester, à ce stade des débats, en réclamant pour le vote une majorité des deux tiers.

Je tiens à attirer l'attention de l'Assemblée générale sur une autre dépense exorbitante dont nous avons discuté à la Cinquième Commission, et qu'après avoir soigneusement vérifiée, je persiste à considérer comme difficilement défendable. Il s'agit du budget du Département de l'information. Il ne m'est pas agréable, je le répète, d'avoir à formuler cette critique. Mais lorsque l'on ajoute, aux 3.339.000 dollars votés, les dépenses supplémentaires provenant des films, de la bibliothèque de l'information, etc., le total devient extrêmement impressionnant. M. Byron Price a confirmé, à la Cinquième Commission, que le total des dépenses de ce département s'élèverait à environ 4.500.000 dollars. Je demande à mes collègues de réfléchir très sérieusement sur ce chiffre. En d'autres termes, nous allons dépenser environ un huitième du total de notre budget pour le Département de l'information. Je serais heureux de savoir si une délégation approuvant cette dépense pourrait m'en citer l'équivalent dans une organisation analogue.

Il est évident, et nous n'avons pas à nous en excuser, que ma délégation et moi-même avons une opinion très ferme sur ce sujet. Cette Organisation ne souffre pas d'un manque de publicité. En fait, il est quelquefois permis de penser que nous souffrons de quelque excès de publicité. De toute façon, nous fournissons une certaine quantité d'informations et disposons donc régulièrement d'une certaine place dans les journaux, dans les périodiques, dans les actualités et dans les émissions radiophoniques. J'estime que c'est là le meilleur mode de publicité. Pas un seul dollar de ce budget exorbitant

placed upon us and upon this Organization by the general public of all countries in which there is a free press. People read news. They suspect propaganda, and I devoutly hope they will continue to suspect it with all their intelligence and with all their instinct. The first session of the General Assembly decided that "the Department [of Public Information] should primarily assist and rely upon the co-operation of the established governmental and non-governmental agencies of information . . ." and that it ". . . should not engage in 'propaganda'." That, to my mind, is not only the right course but it is the only effective advice, and this Organization should rigidly adhere to it.

My Government, therefore, hopes most firmly that before the next session of the General Assembly the Secretary-General will institute a thorough review of the Department of Public Information. The United Nations is selling truth, not patent medicines, and we cannot justify this vastly inflated advertising expenditure, and no one has attempted really to justify it.

Despite these criticisms, in perhaps unusually firm language, I do not want to convey to the General Assembly any other impression than that my Government is a loyal supporter of the United Nations in all its essential activities, and that, furthermore, we shall continue to be so. But I must repeat the alarm of my Government at the rate at which the level of expenditure is rising, and I am instructed, as a mark not so much of our disapproval but of our fear for the Organization, consequently to abstain from voting on the estimate.

Further, I am instructed to say that at the General Assembly session next year we will once more, if necessary, place before the Fifth Committee methods of reducing expenditures to the essential tasks of the United Nations. However, if we are unsuccessful in this — and our lack of success has been quite dramatic in the ten weeks that we have been sitting — then it may be that we may find ourselves saddled with a contribution exceeding our means to pay. If those circumstances arose, which I devoutly hope they will not, my Government might at that time feel obliged to press for a temporary modification in the scale of its contribution.

This is in no sense a threat; it is an expression of our necessities. We seek no privileged position in the General Assembly, but surely it is reasonable that if other nations are determined to extend in what seems to us an extravagant fashion some of the functions of the United Nations, despite our criticisms, our pleas, and

¹ See *Official Records of the first part of the first session of the General Assembly*, plenary meetings, page 619.

de 4.500.000 dollars ne fera de nos erreurs ou de nos échecs des succès, ni n'ajoutera aux espoirs que met en nous et en l'Organisation le grand public de tous les pays dans lesquels il existe une presse libre. Les gens lisent les nouvelles. Ils se méfient de la propagande, et j'espère sincèrement qu'ils continueront à s'en méfier avec toute leur intelligence et leur intuition. A sa première session, l'Assemblée générale a décidé que: "le Département de l'Information devrait avant tout aider les services nationaux existants et les entreprises privées s'occupant d'information, en établissant avec eux une collaboration confiante . . ." et " . . . ne devrait se livrer à aucune "propagande" ". C'est là, à mon avis, non seulement la bonne méthode à recommander, mais encore le seul conseil pratique à donner, et l'Organisation devrait s'y conformer rigoureusement.

En conséquence, mon Gouvernement espère fermement qu'avant la prochaine session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumettra le Département de l'information à une enquête minutieuse. Les Nations Unies offrent au public des faits réels et non des spécialités pharmaceutiques, et il nous est impossible de justifier cette dépense tout à fait excessive de publicité; à vrai dire, personne n'a réellement cherché à le faire.

En dépit de ces critiques, exprimées en un langage d'une fermeté peut-être inusitée, je ne désire pas donner à l'Assemblée générale une autre impression que celle-ci: mon Gouvernement soutient loyalement l'Organisation des Nations Unies dans toutes ses activités essentielles, et, de plus, continuera à le faire. Mais je tiens à réitérer les inquiétudes de mon Gouvernement quant au rythme d'accroissement des dépenses et j'ai reçu pour instructions de m'abstenir de voter sur ces prévisions, moins d'ailleurs pour marquer notre réprobation qu'en vue de manifester nos craintes pour l'Organisation.

J'ai reçu en outre pour instructions de déclarer qu'en cas de besoin, lors de la session que l'Assemblée générale tiendra l'année prochaine, nous saisissons une fois de plus la Cinquième Commission de méthodes permettant de réduire les dépenses afférentes aux tâches essentielles des Nations Unies. Si toutefois nous échouons — et notre échec au cours des dix semaines de notre session a été tout à fait dramatique — il est possible que nous nous trouvions placés dans l'obligation de payer une contribution qui dépasse nos moyens. S'il devait en être ainsi, et j'espère vivement qu'il n'en sera rien, mon Gouvernement pourra se voir, alors, contraint de demander une modification provisoire du taux de sa contribution.

Il ne s'agit nullement là d'une menace; je ne fais qu'exprimer ce à quoi la nécessité nous accule. Nous ne cherchons pas à occuper une position privilégiée à l'Assemblée générale, mais il est évidemment raisonnable que si d'autres nations sont décidées en dépit de nos critiques, de nos instances et de nos arguments, à accroître

² Voir les *Documents officiels de la première partie de la première session de l'Assemblée générale*, page 619.

our reasoning, these nations must be prepared so to modify the scale of contributions that they may carry a little more and we, in our temporary straitened circumstances, a little less.

Apart, however, from the peculiar conditions of my country, I do plead personally, having reflected most carefully on the limited experience I have, and on behalf of my Government, with all delegations to demonstrate a sober and a responsible attitude in relation to expenditure. It will be improper if we are judged solely upon how much we spend or permit to be spent, but the sagacious and conscientious public upon which we all depend for our presence here frequently employs the financial yardstick as a measure of organizational efficiency, and they are not always wrong.

I repeat with regret, therefore, that I am instructed that my delegation cannot by its vote approve this year's estimates, and in all the circumstances, although we will not single out any particular item and impede the business of the General Assembly, we nevertheless feel that we cannot do otherwise than abstain.

The PRESIDENT: I call upon the representative of the Union of Soviet Socialist Republics.

Mr. ROSCHIN (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The USSR delegation did not intend to give a general evaluation of the Fifth Committee's work, and of the proposed budget. Since the representatives of the United States of America and the United Kingdom have, however, stated their general attitude to the budget, the USSR delegation also considers it necessary to explain the position it took on the financing of the Organization in connexion with the structure of the budget and with the Working Capital Fund.

As you know, the original budget totalled \$39,400,000. Subsequently, as has already been stated here, the Advisory Committee submitted a proposal that the budget be reduced by \$4,000,000. In the light of the general discussion, the Secretary-General proposed yet a further reduction of \$1,000,000 and, finally, in the course of the discussion which took place in the Fifth Committee, that Committee decreased the budget by a further \$2,400,000, in the course of a detailed consideration of each item.

The USSR delegation stated that it thought it necessary to fix the total amount which should be made available to the Organization and which would ensure the normal financing of its activities. The USSR delegation proposed that this sum should amount to \$30,000,000. We con-

d'une manière qui nous semble excessive certaines des fonctions des Nations Unies, elles devront être disposées à modifier les divers taux de contributions, c'est-à-dire, à augmenter le leur et à diminuer légèrement le nôtre pendant que nous nous trouverons aux prises avec ces difficultés passagères.

En faisant toutefois abstraction de la situation particulière de mon pays, c'est après avoir soigneusement réfléchi sur le peu qu'il a pu m'être donné d'observer que je supplie les autres délégations, de la part de mon Gouvernement, de faire preuve de modération et du sens de leurs responsabilités en ce qui concerne les dépenses. Nous ne devons pas être uniquement jugés sur le montant de nos dépenses ou sur le montant des dépenses que nous autorisons, mais le public clairvoyant et consciencieux qui nous a envoyés ici emploie fréquemment le critère financier pour apprécier la qualité du fonctionnement d'une organisation, et il n'a pas toujours tort.

Je suis donc chargé de vous faire savoir, et je le répète avec regret, que ma délégation ne pourra pas voter en faveur des prévisions de dépenses pour cette année; aussi, tout bien considéré, et quoique nous ne nous en prendrons à aucun chapitre de dépenses en particulier, ni ne gênerons les travaux de l'Assemblée générale, nous estimons que nous ne pouvons faire autrement que de nous abstenir de voter.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. ROSTCHINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'URSS n'avait pas l'intention de se livrer ici à un examen d'ensemble des travaux de la Cinquième Commission ni de donner son appréciation générale sur le budget qui nous est présenté. Cependant, puisque les représentants des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni ont exprimé leurs vues en ce qui concerne le budget, la délégation de l'URSS croit devoir également expliquer l'attitude qu'elle a adoptée à l'égard des questions relatives à l'établissement du budget de l'Organisation et au Fonds de roulement.

Le budget primitif qui nous avait été présenté se montait, comme vous le savez, à 39.400.000 dollars. Puis, comme on l'a indiqué ici, la Commission consultative a proposé de réduire le budget de 4.000.000 de dollars. Puis, à la suite de ce qui avait été dit pendant les débats, le Secrétaire général a proposé une réduction supplémentaire de 1.000.000 de dollars. Enfin, au cours de la discussion qui a eu lieu à la Cinquième Commission, cette dernière, après avoir examiné chaque article de façon détaillée, a réduit encore de 2.400.000 dollars le budget de l'Organisation.

La délégation de l'URSS a déclaré qu'elle estimait nécessaire de déterminer une somme globale qui serait mise à la disposition de l'Organisation et qui permettrait le financement normal de son activité. La somme proposée par la délégation de l'URSS se montait à 30.000.000 de

sider that, as it now stands, the budget contains a number of items which seem superfluous to us in view of its entire volume. We have gone into these items in considerable detail in the Fifth Committee. We pointed out that the budget of the Department of Public Information provides for a very large sum of money, as the United Kingdom representative has already said. Including the expenditure on information centres, this budget will consist of nearly \$4,500,000. We urged that this budget should be reduced and we voted for the reduction of the budget of the Department of Public Information.

We said it was essential to decrease the expenditure of a number of other Departments, and, in particular, pointed out that it would be possible to reduce the expenditure of the Department of Economic Affairs, the Department of Social Affairs, and also the expenditure on certain other items.

Finally, we pointed out that the social assistance which may be given to countries at their request, should necessarily involve the participation of the countries requesting such social assistance. This participation is essential in order to render this social assistance more effective and, for these ends, the countries concerned should be induced to control the expenditure connected with assistance given to them on social questions.

Finally, we objected to the allocation of the funds to reimburse national taxes. We are, however, aware of the fact that the majority of representatives nevertheless thought it necessary to approve the sums proposed here, which are contained in the report of the Fifth Committee, pointing out especially that, for instance, in connexion with the reimbursement of national taxation, we are faced with a situation in which the Secretary-General has already concluded contracts with employees and it is impossible to break these contracts. All this was taken into consideration, and the USSR delegation did not intend to object to the ordinary expenses enumerated here.

We must note, however, that, as a result of the Assembly's work, a number of proposals on supplementary expenses have been submitted, especially with regard to the financing of the Greek Commission and the Commission on Korea. It was also proposed that the Fifth Committee should examine the question of financing the Interim Committee. The USSR delegation cannot give its approval to these supplementary expenses, since the establishment of these Commissions and the Interim Committee constitute a contravention to the provisions of the Charter of the Organization, as a number of delegations, including the USSR delegation, already pointed out when the First Committee's recommendation to set up the afore-mentioned Commissions and Committee were considered by the General Assembly.

dollars. Nous estimons que, sous sa forme actuelle, le budget contient un certain nombre de postes qui nous paraissent superflus du point de vue financier. Nous avons exposé ces considérations d'une façon assez détaillée à la Cinquième Commission. Nous avons indiqué que le budget du Département de l'information atteignait une somme extrêmement élevée. C'est d'ailleurs l'opinion qui avait été émise par le représentant britannique. En effet, si l'on tient compte des centres d'informations, la somme en question se monte à près de 4.500.000 dollars. Nous avons insisté pour que l'on réduise ce budget, et nous avons voté en faveur d'une réduction du budget alloué au Département de l'information.

Nous avons dit qu'il fallait réduire les dépenses d'un certain nombre d'autres départements, en particulier celles des Départements des affaires économiques et des affaires sociales, et nous avons demandé la réduction des crédits prévus pour certains autres postes du budget.

Enfin, nous avons indiqué que l'assistance sociale accordée sur leur demande aux différents Etats devait être octroyée avec la participation des dits Etats. Cette participation est nécessaire si l'on veut accroître l'efficacité de cette assistance sociale. Il convient donc d'amener les Etats intéressés à contrôler eux-mêmes les dépenses relatives à l'assistance qui leur est accordée dans le domaine social.

Enfin, nous nous sommes opposés à ce que l'on vote des crédits pour le remboursement des impôts nationaux. Cependant, nous tenons compte de ce que la majorité des représentants a cru devoir accepter malgré tout les sommes que l'on a annoncées ici et que mentionne le rapport de la Cinquième Commission; on a fait ressortir notamment qu'en ce qui concerne le remboursement des impôts nationaux, le Secrétaire général a déjà conclu des contrats avec les employés et qu'il serait impossible de les résilier. Ayant pris en considération tous ces arguments, la délégation de l'URSS n'a pas cru devoir s'opposer aux dépenses d'ordre courant qui ont été énumérées ici.

Cependant, il faut noter qu'à la suite des travaux de l'Assemblée, nous avons été saisis d'un certain nombre de propositions tendant à allouer des crédits supplémentaires, notamment en ce qui concerne le financement des Commissions pour la Grèce et la Corée. On a également soumis à l'examen de la Cinquième Commission une demande d'allocation de crédits en faveur de la Commission intérimaire. Or, la délégation de l'URSS ne peut donner son consentement à l'allocation de ces crédits, attendu que les Commissions pour la Grèce et la Corée et la Commission intérimaire ont été créées en violation des dispositions de la Charte de l'Organisation. Certaines délégations, dont celle de l'URSS, avaient déjà insisté sur ce dernier point au moment où l'Assemblée examinait les recommandations de la Première Commission relatives à la création des Commissions que je viens de mentionner.

The USSR delegation also submitted a proposal to reduce the Working Capital Fund, pointing out that a Working Capital Fund of \$15,000,000 would fully ensure the normal financing of the Organization's activities, including the financing of unforeseen and extraordinary expenses.

The USSR delegation pointed out that the principle of strict economy in the expenditure of funds should serve as a basis of the functioning of the whole financial system of the United Nations, and that expenditure should be incurred only when this is strictly necessary. This circumstance is especially important because a number of Members of the United Nations are undergoing a period of acute economic stress, together with the need for the swift rehabilitation and further development of their economy, which was subjected to severe strain during the Second World War. Nevertheless, when it was pointed out in the Committee that the reduction of the Working Capital Fund might weaken the financial system of the Organization and undermine the stability of its entire financial structure, the USSR delegation withdrew its objection to the amount of the Working Capital Fund. We agreed that the Working Capital Fund might remain at the level recommended by the Secretary-General and the Advisory Committee.

I feel obliged to say a few words regarding one supplementary expense to which the USSR delegation does not object, in spite of the fact that this expense constitutes an additional burden on the general budget of the Organization. This expense relates to the convening of the Third Session of the General Assembly in Europe. I wish to make the following remarks on this question: the United Kingdom representative said that the efficiency of the Secretariat would be impaired. We think, however, that if the Secretariat has an opportunity of working in Europe and coming into close contact with conditions in European countries, this will in no way weaken the efficiency of the organization and Secretariat as a whole or the efficiency of individual Departments, but, on the contrary, will indubitably strengthen them.

To conclude my statement, I should like to say that the USSR delegation has decided to withdraw its objections to ordinary expenditure, but cannot approve the supplementary estimates submitted to this Assembly in contravention of the provisions of the Charter of the United Nations. In this connexion, the USSR delegation thinks it necessary to make the following statement in view of the motives underlying the vote on the resolution to confirm the budget of the United Nations for 1948.

Since the 1948 budget of the United Nations submitted to the General Assembly for confirmation provides for expenditure connected with the activities of the Greek (document A/415) and Korean (document A/461) Commissions

La délégation de l'URSS a également soumis une proposition visant à réduire le Fonds de roulement, en précisant qu'un Fonds de roulement de 15.000.000 de dollars suffirait amplement à couvrir les dépenses courantes de l'Organisation, y compris les dépenses imprévues et extraordinaires.

La délégation de l'URSS a indiqué que le fonctionnement de tout le système financier de l'Organisation devait reposer sur le principe d'une économie rigoureuse, en sorte que l'on n'ait recours au Fonds de roulement qu'en cas de besoin absolu. Ce principe est particulièrement important si l'on tient compte de ce qu'un bon nombre d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont à faire face à de graves difficultés d'ordre économique. Il leur faut en effet restaurer et développer rapidement leur économie, qui a été rudement éprouvée au cours de la deuxième guerre mondiale. Néanmoins, lorsque l'on fit ressortir au sein de la Commission qu'une réduction du Fonds de roulement pourrait affaiblir le système financier de l'Organisation et ébranler la solidité de toute sa structure, la délégation de l'URSS a retiré les objections qu'elle avait formulées au sujet de l'importance du Fonds de roulement, et a consenti à ce que celui-ci s'élève au montant qui avait été recommandé par le Secrétaire général et la Commission consultative.

Je dois encore dire quelques mots au sujet d'une dépense supplémentaire contre laquelle la délégation de l'URSS n'élève pas d'objections, bien que cette dépense représente une charge supplémentaire pour le budget général de l'Organisation. Je veux parler de la troisième session de l'Assemblée générale qui doit avoir lieu en Europe. A ce propos, je dois faire observer ce qui suit: le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le rendement du Secrétariat s'en ressentirait. Nous estimons pour notre part que si le Secrétariat a l'occasion de travailler en Europe et de se rendre compte sur place de la situation des pays européens, cela ne compromettra pas le rendement des différents organes du Secrétariat et de l'Organisation, mais au contraire ne pourra que l'améliorer.

En conclusion, je dois dire que la délégation de l'URSS a décidé de retirer les objections qu'elle avait formulées contre les dépenses courantes; mais il lui est impossible d'approuver les crédits supplémentaires qui ont été proposés à l'Assemblée générale, contrairement aux dispositions de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi la délégation de l'URSS croit devoir faire la déclaration suivante au sujet du vote sur la résolution concernant l'adoption du budget de l'Organisation des Nations Unies pour 1948.

Le budget de l'Organisation des Nations Unies pour 1948 qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale prévoit l'allocation de crédits destinés au fonctionnement des Commissions pour la Grèce (document A/415) et pour

and also of the Interim Committee (document A/463), which have been set up in contravention of the provisions of the Charter of the United Nations, as already pointed out in the General Assembly during the discussion of the First Committee's recommendations regarding the establishment of the afore-mentioned Commissions and Committee, the USSR delegation will abstain from voting on the resolution to confirm the budget of the United Nations for 1948, since it objects to any allocation for the expenses of the Greek and Korean Commissions and also of the Interim Committee.

The PRESIDENT: I call upon the President of the Trusteeship Council.

Mr. SAYRE (President, Trusteeship Council): I shall be exceedingly brief, because the hour is late. The Trusteeship Council held the first meeting of its second session this morning. It had before it for consideration, among other matters, the question of verbatim reporting arising under the report of the Fifth Committee on the third annual budget (document A/498).

Needless to say, the Trusteeship Council is anxious, together with all other organs of the United Nations to make every economy which is possible without crippling its work, and it certainly will co-operate loyally in every effort in that direction. As President of the Trusteeship Council, however, I have been requested by the Council to express to the General Assembly and to the Secretary-General the hope that, in applying the provisions of the proposed budget for 1948 with regard to verbatim reporting, the occasional special requirements of the Trusteeship Council will be covered in such a way that facilities for verbatim reporting may be made available when indispensable for conducting the Council's business. I refer especially to hearings on petitions and to questions which may be put to special representatives of Governments with regard to Trust Territories. I feel confident that this is a matter which can be worked out with the co-operation of the Secretary-General.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Uruguay.

Mr. TEJERA (Uruguay) (translated from Spanish): I was not proposing to speak in the General Assembly. I thought it merely logical to suppose that after the budget had been debated for nine weeks in the Fifth Committee, all the points had been sufficiently cleared up, and I saw no reason for reopening in the Assembly a discussion which not only would not change the fundamentals of the question and could not change a single opinion, or reverse a single vote, but would merely lengthen the time that the

la Corée (document A/461) et de la Commission intérimaire (document A/463). Or, ainsi qu'on l'a déjà indiqué à l'Assemblée générale lors de l'examen de la recommandation de la Première Commission tendant à créer les Commissions pour la Grèce et la Corée et la Commission intérimaire, lesdites Commissions ont été constituées en violation des dispositions de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi la délégation de l'URSS, qui s'oppose à toute allocation de crédits pour les Commissions de Grèce et de Corée et pour la Commission intérimaire, s'abstiendra de voter sur la résolution concernant l'adoption du budget de l'Organisation des Nations Unies pour 1948.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au Président du Conseil de tutelle.

M. SAYRE (Président du Conseil de tutelle) (traduit de l'anglais): Je serai extrêmement bref en raison de l'heure tardive. Le Conseil de tutelle a tenu ce matin la première séance de sa seconde session. Il était chargé d'examiner, entre autres, la question des comptes rendus sténographiques de séances, telle qu'elle ressort du rapport de la Cinquième Commission sur le troisième budget annuel (document A/498).

Il est inutile de dire que le Conseil de tutelle est tout aussi désireux que les autres organes des Nations Unies de réaliser toutes les économies possibles sans compromettre ses travaux, et il ne manquera pas de participer loyalement à tout effort fait en ce sens. Cependant, en ma qualité de Président, j'ai été chargé par le Conseil de tutelle d'exprimer à l'Assemblée générale et au Secrétaire général l'espoir que, lors de l'application des dispositions du projet de budget pour l'année 1948 relatives aux comptes rendus sténographiques de séances, il sera fait droit aux besoins spéciaux qu'éprouve occasionnellement le Conseil de tutelle, autrement dit que nous pourrions bénéficier de comptes rendus sténographiques de séances lorsqu'ils seront indispensables à la bonne marche des travaux du Conseil. Je fais allusion en particulier aux auditions en matière de pétitions et aux questions que l'on peut poser aux représentants spéciaux des Gouvernements, au sujet des Territoires sous tutelle. Je suis certain qu'il s'agit là d'une question qui pourra être réglée avec la collaboration du Secrétaire général.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Uruguay.

M. TEJERA (Uruguay) (traduit de l'espagnol): Je n'avais pas l'intention de prendre la parole devant l'Assemblée. Il me semblait logique de penser qu'après avoir fait l'objet de neuf semaines de discussions au sein de la Cinquième Commission, ce budget avait été assez discuté. Il me semblait que tous les détails en avaient été suffisamment mis en lumière et que nous n'avions nulle raison d'ouvrir à nouveau, au sein de l'Assemblée, un débat qui, en définitive, non seulement ne changerait pas le plan

Assembly must devote to the consideration of the items on the agenda.

But as a clear and categorical attack on the budget in general and on certain items in particular has already been launched from this rostrum, the Uruguayan delegation, which took part in the Fifth Committee's proceedings, finds itself obliged to define its position so that representatives can appreciate our reasons as well as those put forward by the opponents of the budget in its present form.

I think that a budget is always rather in the nature of a compromise. Concessions have to be made to all points of view, attitudes and opinions which do not involve a principle, and these concessions are generally mutual; and result in agreement on the general outlines and the basic trend of the budget.

That is what I should have liked to have seen; that is what the Uruguayan delegation would have wished for the United Nations budget.

From the first day of our entry into the Committee we made clear our point of view, which was based on a full understanding of the world economic position, and especially of that of certain countries, chiefly Great Britain, one of those nations which has fought hardest for democracy in recent times, and which has a tradition of freedom and an international prestige unrivalled throughout the world, though she is at present going through a severe economic crisis. We took all this into account, but we thought, in view of this very situation, that it was necessary to strengthen the organization of peace, so that in the future neither Great Britain nor any other country would have to face such a painful situation as a result of war. The Uruguayan delegation desires only that there should be no more war in the world; its one anxiety is to ensure that never more in the history of mankind shall such a cruel and horrible war as that through which we have just passed be waged. And because we do not wish to see this, because on the contrary we wish to see new horizons of friendship and peace opening before mankind as a result of order and agreement between nations, we wish to strengthen this organization for peace and to provide it with the necessary funds to enable it to operate and perform its tasks fully.

sur lequel s'est placée la discussion, non seulement ne modifierait aucune opinion, non seulement n'aboutirait au déplacement d'aucune voix, mais ne ferait que prolonger outre mesure l'examen de la question et gaspiller le temps dont l'Assemblée dispose pour étudier les points de l'ordre du jour.

Mais puisqu'il s'est manifesté, du haut de cette tribune, en termes clairs et catégoriques, une opposition aux traits essentiels du budget et, en particulier, à certains des postes qui le composent, la délégation de l'Uruguay, qui a pris part aux délibérations de la Cinquième Commission, se voit dans l'obligation de définir clairement sa position, pour que les autres délégations puissent juger des motifs qui l'inspirent et des motifs qui inspirent ceux qui s'opposent à l'adoption du budget tel que nous le présente le rapport.

Je crois que tout budget est toujours une transaction. Sur tous les points de vue, toutes les positions, toutes les opinions, toute tendance qui n'implique pas une question de principe, il est nécessaire de céder, de faire des concessions, et ces concessions, qui sont d'ordinaire mutuelles, permettent un accord sur les lignes générales, sur l'orientation fondamentale du budget que l'on se propose de mettre sur pied.

Voilà ce que j'aurais voulu, voilà ce qu'aurait voulu la délégation de l'Uruguay, pour le budget des Nations Unies.

Dès le jour de notre entrée à la Commission, nous avons défini notre attitude, qui est une attitude de compréhension à l'égard de la situation économique du monde et, en particulier, de quelques pays, parmi lesquels nous avons pensé surtout à la Grande-Bretagne, l'une des nations qui viennent de mener pour la démocratie le plus dur combat, la Grande-Bretagne dont la tradition de liberté et de dignité dans le domaine international fait l'orgueil du monde; et qui traverse en ce moment une pénible crise économique. Nous avons évalué ces éléments et, devant cette situation, nous avons pensé qu'il fallait donner plus de force aux organismes qui travaillent pour la paix, de telle sorte qu'à l'avenir ni la Grande-Bretagne ni aucun autre pays du monde ne puisse, à la suite d'une guerre, se trouver dans une passe aussi pénible. Ce que la délégation de l'Uruguay veut éviter, c'est que le monde connaisse à nouveau la guerre; ce que la délégation de l'Uruguay veut éviter, c'est que sonnent à nouveau, dans l'histoire de l'humanité, des heures aussi douloureuses, aussi cruelles, aussi sanglantes, aussi terriblement endeuillées que celles que le monde vient de traverser. Parce que nous ne le voulons pas, parce que nous voulons l'éviter, parce qu'au contraire, nous désirons voir s'ouvrir pour l'humanité un horizon d'amitié et de paix, dans l'ordre, la bonne entente entre les nations et l'accord entre tous les peuples, nous voulons consolider cette organisation de paix et lui donner les moyens financiers de déployer aisément son activité et de mener à bien sa tâche.

I am rather surprised to find that countries

Je suis un peu attristé de voir des pays qui ont

which sacrificed so much during the recent war, which during the last twenty-five years have passed through two total wars that have weakened some and ruined the economy of others and that have cost them the lives of millions of their finest sons—for war, unfortunately, generally destroys the young and healthy, those who through their age and abilities are best fitted to carry on the life of their respective nations—I cannot understand how countries which have suffered the loss of such citizens and which have seen sorrow and mourning in homes throughout their territories, can hesitate to give the necessary funds to this Organization, which is the high court of peace in the world and the only sure guarantee of peace for mankind. For while this Organization remains in being, while all the problems which affect contemporary society, and all the questions which might give rise to friction or disputes between the different Powers, are discussed here in this Assembly, where all can obtain a hearing, the peace of the world is safe.

The one thing to be avoided is that this Organization should be weakened, or destroyed, or forced out of existence; that two Powers should prepare for war each in its own territory, and have no free and peaceful neutral ground where they could come and have their say and state their wishes, in order to clear up misunderstandings and to establish upon the basis of good will, harmony and common endeavour, the agreement which should naturally exist between them, or give evidence of that desire to reach agreement which should naturally dwell in the minds of all men and of all honourable statesmen.

The Uruguayan delegation cannot conceive that countries which have suffered so much and which know so well what war means, and the destruction and sorrow which it brings in its train, should be unwilling to give this Organization the necessary funds to carry out its tasks efficiently.

We know, because we have read the reports of financial experts of the countries involved in the last war, what is the cost of a battle-ship or a destroyer, or of the manufacture of bombs, or of the equipment of a division, and we know that we could not build many battle-ships or atomic bombs or equip many divisions with \$40,000,000. And for what? For destruction, strife, death, and bloodshed.

On the other hand, for \$40,000,000 we can maintain an Organization which is a guarantee of world peace. Of course, some countries may be going through a very difficult economic depression, which prevents them from contributing

pris part à la dernière guerre au prix de si grands sacrifices, qui ont connu, en un quart de siècle, deux guerres totales qui les ont affaiblis et, dans quelques cas, ruinés, qui leur ont coûté la vie de millions de leurs meilleurs fils — car, hélas, la guerre opère une sélection à rebours; ceux qui meurent, ce sont en général les jeunes, les mieux doués, ceux que leur âge ou leurs capacités mettaient le mieux à même de travailler pour leur patrie je suis, dis-je, un peu attristé de voir des pays qui ont passé par ces épreuves, qui ont vu périr des millions de leurs enfants et anéantir leur système économique, qui ont vu la désolation et le deuil dans leurs villages, disputer maintenant à notre Organisation les ressources nécessaires, alors qu'elle représente, à ce tournant de l'histoire, le tribunal suprême de la paix et l'unique gage certain de paix que possède l'humanité. En effet, tant que notre Organisation fonctionne, tant que nous continuons à discuter ici de tous les problèmes que pose la société d'aujourd'hui, tant que sont débattues ici, au sein de cette Assemblée où la voix de tous est respectée, toutes les questions qui peuvent donner lieu à tension et à différend entre les diverses Puissances, la paix du monde est sauve.

Le malheur serait que tout cela s'affaiblît, se détruisît, disparût; qu'une Puissance, à l'intérieur de ses frontières, se préparât à la guerre tandis qu'une autre, à l'intérieur elle aussi de ses frontières, se préparât à la guerre et qu'elles n'eussent plus une zone neutre de liberté et de paix où venir dire et exiger ce qu'elles veulent, pour dissiper les malentendus possibles et établir sur des bases de bonne volonté, d'harmonie et d'effort commun l'accord qui doit naturellement exister, le désir, la soif d'harmonie qui doit naturellement régner dans l'esprit de tous les êtres humains, de tous les hommes politiques dignes d'estime.

Je le répète, la délégation de l'Uruguay n'admet pas que des pays qui ont tant souffert, qui savent ce qu'est la guerre, qui savent les destructions et les deuils qu'elle apporte et les débordements qu'elle entraîne, ne veuillent pas fournir à cette Organisation les moyens financiers nécessaires pour permettre le plein développement de son activité.

Nous savons, pour avoir lu les rapports émanant d'experts financiers des pays engagés dans le dernier conflit, ce que coûte un cuirassé, un torpilleur, la fabrication des bombes et l'approvisionnement en munitions d'une division. Nous savons aussi qu'avec 40.000.000 de dollars, nous ne construirions certainement pas beaucoup de cuirassés; qu'avec 40.000.000 de dollars, nous ne fabriquerions pas beaucoup de bombes atomiques; qu'avec 40.000.000 de dollars, nous n'équiperions pas beaucoup de divisions. Et dans quel dessein? Pour la destruction, pour la lutte, pour la mort et pour que le sang coule.

En revanche, avec 40.000.000 de dollars par an, nous entretenons une Organisation qui constitue une garantie pour la paix du monde. Il se peut, bien entendu, que certains pays se trouvent dans une situation économique très difficile,

as much as would be desirable for the upkeep of this Organization. Other countries may have plans of their own and may not wish this Organization to become too strong, but the small, weak countries, without much territory, whose economy and industry are not highly developed, must cling to the forms of law because it is only by the rigid and inflexible application of these forms in international affairs that they can maintain their full sovereignty. And these countries (Uruguay is amongst them) want the United Nations to grow stronger day by day, to have ever-increasing facilities for carrying out its work, and to increase its prestige by unwearying activity throughout the world, so that little by little it may grow strong enough to make war impossible.

With regard to one of the points raised here, namely public information, I should like to point out that I have repeatedly defended the Department of Public Information before the Fifth Committee. I did so because I believe in the beneficial effects of information. In my opinion, the United Nations should build up an extensive information service which could send out objective and impartial reports to all the corners of the earth and all the nations of the world, so that they may be aware of what is going on here. We all know that in politics big and little, national and international, there are large and small matters, and amongst the apparently small matters may be the fact that truth is systematically concealed, so that little by little public opinion in certain countries may be confused, and an atmosphere of instability and violence which would result in war may be created.

We think, therefore, that it is absolutely necessary for this Organization to have a large information service. Of course, this Organization is new, it has been in existence only two years. It is only in its early stages and its development is almost precocious. As a consequence of this it has certain malformation; it is suffering in the same way as the human organism in a similar stage of development; when a child is growing too fast, his arms or legs are often too long or his hands too large. It may be that at present the information organ is too highly developed, but this seems to be a virtue rather than a defect because it is only through accurate information that we can little by little create in the world a state of mind favourable to the United Nations and rendering impossible the outbreak of further wars.

I think that in this as in other matters the ideal is in conflict with reality. The ideal would be that we should proclaim peace throughout the world, that all peoples should be convinced

très précaire, qui leur interdit les efforts nécessaires dans le domaine financier pour l'entretien de cette Organisation. D'autres ont leurs plans et ne souhaitent pas voir l'Organisation prendre des forces. Mais les petits pays, les pays qui ne possèdent pas de puissance matérielle, qui n'ont pas eu de grande expansion territoriale, dont ni l'économie, ni l'industrie ne sont très développées, ces pays faibles par nature doivent croire, avant tout, aux principes du droit, car il leur faut, pour subsister et conserver intacte toute leur souveraineté, que les principes du droit soient appliqués dans la vie internationale de façon stricte, inflexible. Ces pays, et c'est le cas de l'Uruguay, veulent une Organisation des Nations Unies plus forte chaque jour, une Organisation qui dispose chaque jour de meilleures possibilités pour s'acquitter de sa tâche, qui, grâce à son infatigable activité sur tous les théâtres d'opérations du monde, acquière de jour en jour plus de prestige, pour constituer chaque jour davantage l'organisme qui rendra la guerre impossible.

Quant à l'un des aspects du budget mis en relief ici, celui de l'information, je voudrais rappeler qu'à maintes reprises, j'ai défendu au sein de la Cinquième Commission le Département de l'information. Pourquoi? Parce que je crois en l'information et que je suis convaincu des bienfaits de l'information. Il me semble qu'il faut créer dans cette Organisation un important service d'information, objectif et impartial, qui porte à tous les endroits du monde, aux lieux les plus reculés, à tous les peuples de la terre, l'écho, la voix même et le reflet de ce qui se passe ici. Nous savons tous en effet qu'en politique, dans la grande comme dans la petite, sur le plan national comme sur le plan international, jouent de grands et de petits facteurs; parmi ces derniers peut se trouver la dissimulation systématique de la vérité sur les événements qui se déroulent ici, dissimulation dont le but est de leurrer peu à peu l'opinion publique dans quelques pays et de créer une atmosphère d'instabilité et de violence qui aboutisse fatalement à la guerre.

Nous croyons donc qu'il doit absolument exister dans cette Organisation un grand service d'information. Certes, notre Organisation est jeune, elle ne compte que deux ans d'existence depuis sa création; elle commence à se développer et s'est développée jusqu'ici avec une espèce de précocité. De cette précocité, elle tient quelques défauts de conformation; il en est d'elle comme de l'organisme humain: quand un enfant grandit trop vite, il a les jambes et les bras trop longs, les mains trop larges. Il se peut que notre Organisation possède actuellement un Département de l'information trop important; mais, loin d'y voir un inconvénient, j'y vois un avantage, parce que, grâce à une information de qualité, nous allons créer, peu à peu, dans le monde un état d'esprit favorable au maintien de cette Organisation, de sorte qu'il sera désormais impossible que de nouvelles guerres éclatent.

Je crois qu'ici comme ailleurs, l'idéal se heurte à la réalité. L'idéal voudrait que nous fussions capables d'affermir la paix dans le monde entier, que tous les peuples eussent la conviction que la

that wars are fatal and that all Governments should take the wise and healthy course of agreeing with one another so as to avoid warlike situations or states of violence. This would be the ideal, and it would also be ideal if an organization like ours, in which problems could be discussed and agreements reached for safeguarding world peace and the harmony of nations in support of constructive ideas, could be built up without costing anything and without any country being obliged to contribute, and if such an organization could exist like the "air carnation", a flower we have in my country and in Argentina, which grows on tree trunks and sometimes amongst the stones and needs neither water nor sunlight and lives on fresh air.

But that cannot be. The reality is that if we wish to safe-guard peace and establish it throughout the world, we shall have to spend money, for even peace cannot be preserved by the good will of Governments alone, but by the vigilance of all nations to make war impossible, and to render impossible the creation of states of mind favourable to violence.

Let us then understand this and reach agreement. I think, for example (I have said so more than once in the Committee), that an excessive decentralization of services and the fact that there is a multiplicity of functions and too many sections, may perhaps be one of this Organization's defects. That is true, but we cannot remedy the situation overnight, without allowing time for the various functions to be adapted and concentrated by experience, as the directors of the various services gain a fuller knowledge of their work and, above all, as the various officials grow accustomed to their duties. Any attempt to do so would be very harmful to the Organization: we should be crippling its essential organs, and surely we cannot desire such a thing, because what we want (I mean those of us who are gathered here and are ready to discuss openly and frankly all problems as they arise), what we want is to save this Organization and to increase its prestige amongst the nations of the earth.

Let us then approve this budget, without thinking that we are doing anything out of the way. I agree with Mr. Stevenson in thinking that this is a small budget, and I think it is very moderate in view of the fact that world peace depends upon it, because if this budget did not exist, if the United Nations did not exist, if we were not obliged to spend dollars on it, it is probable that all nations would have to spend many more dollars, not to safe-guard peace, but to make war.

We have a profound faith in the moral forces governing world progress. We are not spiritualists, but we believe in the strength of the spirit,

guerre est funeste et que tous les gouvernants de tous pays eussent le bon et ferme propos de s'entendre, de se mettre d'accord pour éviter que ne s'enveniment des situations créées par des différends ou par des actes de violence. Voilà ce que voudrait l'idéal. Un autre aspect de l'idéal serait qu'au moment où une organisation de ce genre se constitue, pour qu'en son sein se discutent tous les problèmes et que les hommes parviennent à des accords essentiels pour sauvegarder la paix du monde et l'harmonie des peuples autour d'idées élevées et constructives, l'idéal serait encore qu'à sa naissance, elle ne coûtât rien, qu'aucun pays n'eût à verser de cotisation, qu'elle se sustentât comme l'œillet de l'air, une fleur qui pousse dans mon pays et en Argentine, qui naît sur le tronc des arbres et, parfois, entre les pierres, qui ne demande ni eau, ni lumière du soleil, mais seulement de l'air.

Voilà qui ne se peut. La réalité nous dit que, si nous voulons sauver la paix, si nous voulons qu'elle devienne en ce monde une vérité, il doit nous en coûter pour la sauver; qu'il ne suffit pas de la bonne volonté des Gouvernements, mais qu'il doit régner chez tous les peuples un état d'esprit vigilant qui rende impossible la guerre et la formation de ces courants émotifs propres à engendrer des actes de violence.

Nous devons le comprendre et nous mettre d'accord. Je crois, par exemple, et je l'ai dit maintes fois devant la Commission, que l'un des défauts de cette Organisation est peut être l'excessive décentralisation des services, la grande diversité des fonctions et un nombre trop élevé de sections. C'est exact, mais allons-nous supprimer cet état de choses du soir au matin, sans donner aux diverses fonctions le temps de s'adapter et de se concentrer selon les données de l'expérience, selon les connaissances acquises par les chefs des divers départements et, surtout, par la mise au courant des fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs tâches respectives? Non. Ce faisant, nous ferions un tort immense à l'Organisation; sans nul doute, ce serait l'amputer de ses organes essentiels, ce que nous ne pouvons souhaiter, puisque ce qui nous importe à nous qui siégeons ici et venons discuter sans ambages et clairement les problèmes tels qu'ils présentent, ce qui nous importe, je le répète, c'est de sauver cette Organisation et de lui donner un lustre chaque jour plus éclatant, unanimement reconnu par tous les peuples de la terre.

Nous allons donc décider de ce budget, sans croire pour cela accomplir là une œuvre essentielle. Nous ne faisons rien d'essentiel. En vérité, je m'associe au jugement porté par M. Stevenson: je crois que c'est un budget réduit; il me semble même très réduit quand on songe que de lui dépend la paix du monde. Sans lui, sans l'Organisation, si nous ne devions pas dépenser des dollars pour elle, tous les peuples devraient peut être dépenser beaucoup plus de dollars et cela, non pour sauver la paix, mais pour faire la guerre.

Nous avons une foi profonde dans les forces morales qui régissent le cours du monde. Sans être absolument spiritualistes, nous croyons à la

in the constructive force of thought, and because we believe this and believe in the forms of law, because we believe that above passion and above economic necessity stands the necessity to safeguard world peace, and to increase the power of justice and universal concord over the minds of men: because we believe all this, we advise that this budget be approved. We are convinced that all nations large and small, rich and poor, must understand that it is only by means of a budget of this kind that we can enable the United Nations to act freely and without economic embarrassment in accomplishing the great mission assigned to it by its founders.

The PRESIDENT: I call upon the representative of Norway.

Mr. HAMBRO (Norway): I can assure the representative of the United Kingdom that his Government is not the only Government that has been alarmed by the increase in the international budget.

My delegation has been instructed by its Government to work for economy in the United Nations, and we have quite often found ourselves in that minority which was mentioned by the representative of the United Kingdom. I can agree with many of the things he stated, but, like my colleague from the Union of Soviet Socialist Republics, I cannot agree with what he said about holding the next General Assembly in Europe. I am not going to repeat any of the arguments, but I should like to remind the United Kingdom representative of the fact that it is not the members of the staff but the representatives who are the performers in this Organization. If the impression is created that we are a travelling circus, it is due to the attitude of delegations and not to the work done by the staff.

I can assure the representative of the United Kingdom that if his Government should put before the next General Assembly proposals to reduce the budget, they will be carefully studied, and they will be welcomed by my Government. But, in spite of this, we are instructed, like the United States delegation, to vote for the budget as a whole as it stands, and we feel very strongly that it is not the sums in themselves that will decide whether nations will find this budget very high; it is what is accomplished by the sums voted in the budget. It is the work accomplished by the staff and by the principal organs of the United Nations that will determine the impression created in the public mind about this budget.

If I may be permitted to say so in all friendliness and in all modesty, it is with a deep regret we have heard that the United Kingdom delegation will abstain from voting the budget, and

puissance de l'esprit, à la puissance constructive de la pensée et parce que telle est notre disposition d'esprit, parce que nous croyons aussi aux principes du droit, parce que nous croyons qu'au-dessus des passions et de la nécessité économique se place, avant tout, la nécessité de sauvegarder la paix du monde, d'affermir chaque jour davantage dans la conscience de chacun l'empire d'un principe fondamental, celui de la justice et de l'harmonie universelle, parce que telle est notre profession de foi, nous sommes d'avis d'adopter ce budget, dans la certitude que toutes les nations, grandes et petites, que leur situation économique soit florissante ou difficile, comprendront que, par un tel budget, nous allons permettre à l'Organisation des Nations Unies d'agir à l'aise, sans difficultés et sans soucis d'ordre économique, pour qu'elle puisse mener à bien la haute mission que lui ont assignée ceux qui l'ont conçue.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Norvège.

M. HAMBRO (Norvège) (*traduit de l'anglais*): Je puis assurer le représentant du Royaume-Uni que son Gouvernement n'est pas le seul à s'alarmer de l'augmentation du budget international.

Le Gouvernement norvégien a chargé ma délégation de chercher à réaliser des économies au sein de l'Organisation, et nous nous sommes bien souvent trouvés dans cette minorité dont a parlé le représentant du Royaume-Uni. Je puis donner mon adhésion à nombre de ses déclarations mais, comme mon collègue de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, je ne puis m'associer à ses paroles au sujet de la tenue de la prochaine Assemblée générale en Europe. Sans reprendre aucun des arguments avancés, j'aimerais rappeler au représentant du Royaume-Uni que, dans cette Organisation, les exécutants, ce ne sont pas les membres du personnel, mais bien les représentants. Si nous donnons donc l'impression d'être un cirque ambulante, la faute n'en incombera pas au travail fourni par le personnel, mais à l'attitude des délégations.

Je puis assurer le représentant du Royaume-Uni que si son Gouvernement devait soumettre à la prochaine Assemblée générale des propositions tendant à réduire le budget, elles seraient soigneusement étudiées et favorablement accueillies par mon Gouvernement. Malgré ces considérations, nous avons toutefois reçu l'instruction, comme de son côté la délégation des Etats-Unis, de voter en faveur du budget tel qu'il se présente dans son ensemble, et nous croyons fermement que ce ne sont pas les crédits prévus qui, en eux-mêmes, donneront aux différentes nations l'impression que ce budget est très élevé; c'est l'usage que l'on en fera; c'est l'œuvre accomplie par le personnel et par les principaux organes de l'Organisation des Nations Unies qui décideront des sentiments du public à l'égard de ce budget.

Puis-je me permettre de dire en toute amitié et simplicité que c'est avec un profond regret que nous avons entendu la délégation du Royaume-Uni et celle de l'URSS déclarer

that the USSR delegation will abstain from voting the budget. If every single delegation that did not agree in any and every item on the budget should abstain from voting the budget as a whole, we should certainly not increase the feeling of security either in the United Nations or in the world at large, and we should not strengthen the hands of the Secretary-General. His position will be rendered very difficult, indeed, if any great or appreciable number of delegations should follow the invitation.

I hope it will not be misunderstood if I venture to say that I do not feel it is a good example that has been set. I take it that we are discussing the resolution as a whole. The speaker for the delegation of the USSR mentioned certain things concerning the Working Capital Fund. Let me add that I think all his colleagues have appreciated the work he has done in the Fifth Committee, and that quite often we have been of the same stand in our efforts for greater economy. However, like him, I will have to make a few remarks concerning one item in the resolution in regard to the Working Capital Fund. It is the last paragraph, concerning the \$5,000,000 for the Free Territory of Trieste.

Of course, we are voting for the resolution as it stands. It is perfectly clear that the Security Council, after its resolution was voted, could demand the \$5,000,000. But we have to make every reservation, if it is looked upon as a precedent, with respect to appropriations taken from the Working Capital Fund when they rightly should have been included in the ordinary budget of the United Nations. The Working Capital Fund is established to give short-term loans not extending over more than two years, and here it is perfectly clear from the text that it is not an ordinary loan.

We should be creating some difficulties for the future work of the Working Capital Fund, if we were to look upon the resolution that we adopt here today as a precedent for voting from the Working Capital Fund large appropriations for territories or Governments that may be created as a result of action taken by the Security Council or by the General Assembly. Our feeling of worry on this point is aggravated by the words that this advance "should be replenished by Members according to a special operational scale to be established at the next regular session of the General Assembly".

We must reserve our right to discuss that scale at the next General Assembly. But we are in some danger if any organ of the United Nations, in order to get a majority, a big and strong majority, for a certain proposal, opens the doors to

qu'elles s'abstiendraient de voter, lors de la mise aux voix du budget. Si toutes les délégations qui n'approuvent pas tel ou tel article du budget devaient s'abstenir de voter en faveur de l'ensemble, nous ne contribuerions certainement, ni à augmenter le sentiment de sécurité à l'intérieur des Nations Unies, comme dans le monde en général, ni à renforcer la position du Secrétaire général. La situation de ce dernier serait au contraire rendue très difficile si un nombre important ou appréciable de délégations devaient répondre à cette invitation de s'abstenir.

J'espère ne pas créer de malentendus en me hasardant à dire que je ne crois pas que l'on ait donné, par cette attitude, le bon exemple. Je présume que nous discutons la résolution dans son ensemble. Le porte-parole de la délégation de l'URSS a mentionné certains points en ce qui concerne le Fonds de roulement. Que l'on me permette de dire que tous ses collègues ont, selon moi, apprécié le travail qu'il a fourni au sein de la Cinquième Commission et que, bien souvent, les efforts que nous avons déployés, en vue de réaliser de plus grandes économies, nous ont amenés, à défendre les mêmes positions que lui. Toutefois, imitant son exemple, je vais être obligé de faire quelques observations au sujet de l'un des points de la résolution qui concerne le Fonds de roulement. Il s'agit du dernier paragraphe qui intéresse le crédit de 5.000.000 de dollars destiné au Territoire libre de Trieste.

Naturellement, nous votons en faveur de la résolution telle qu'elle se présente. Il est absolument évident que le Conseil de sécurité, après l'adoption de sa résolution, pouvait exiger ces 5.000.000 de dollars. Mais si l'on considère que cette mesure crée un précédent, nous devons faire toutes réserves quant aux prélèvements opérés sur le Fonds de roulement étant donné que ces crédits auraient dû, à juste titre, faire partie du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. Le Fonds de roulement est destiné à consentir des prêts à court terme n'excédant pas deux ans et, dans le cas présent, le texte indique clairement qu'il ne s'agit pas d'un prêt ordinaire.

Nous entraverions quelque peu à l'avenir le fonctionnement du Fonds de roulement si nous devons considérer la résolution que nous allons adopter ici aujourd'hui comme constituant un précédent, permettant de prélever sur le Fonds de roulement de larges crédits en faveur de territoires ou de Gouvernements qui pourraient être constitués en vertu d'une décision du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale. Notre souci à ce sujet s'aggrave du fait que cette avance donnera lieu à l'établissement d'un poste spécial qui "sera réapprovisionné par les Membres, conformément à un barème spécial de contributions . . . que l'Assemblée générale devra fixer lors de sa prochaine session ordinaire".

Il faut nous réserver le droit de discuter ce barème à la prochaine Assemblée générale. Mais nous nous exposons à certains dangers si l'un quelconque des organes des Nations Unies, dans le but de réaliser une forte et solide ma-

¹ See *Résolutions adopted by the General Assembly during its second session, resolution 166 (II) C.*

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant sa deuxième session, résolution 166 (II) C.*

the possibility of giving every State that does not like that particular item on the budget an opportunity of not contributing anything to it. I hope and I trust that it has not been the idea of the parents of this resolution to institute such a practice in the United Nations—but what they have done here is very difficult.

In the world of finance and on the occasion of voting appropriations, we must follow the words of Musset: *"Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée."* Here we have neither opened nor closed the door, and I ask all delegations where we would stand with the Working Capital Fund, if we should follow the practice that is instituted here.

The PRESIDENT: I call upon the representative of China.

Mr. HSIA (China): As I am not gifted with eloquence, I shall be very brief. I think this General Assembly is familiar with the views of my delegation as regards the need of general economy and, in particular, as regards the additional expenditure of a little over \$1,000,000 to be incurred by holding the third session of the General Assembly in Europe.

As the representatives will recall, when the vote was taken on the proposal of holding the next regular session of the General Assembly in Europe, the proposal was supported by a large majority but not by a two-thirds majority. Therefore, my delegation could question whether the vote was decisive on the budgetary aspect or it could ask the General Assembly to take a separate vote on this particular item.

After careful consideration, however, my delegation has decided to take a conciliatory attitude and accept the view of the majority of the General Assembly. We shall, therefore, not press this procedural issue tonight. In a spirit of conciliation and co-operation, my delegation will vote for the proposed appropriation.

The PRESIDENT: The General Assembly has before it three resolutions proposed by the Fifth Committee which are to be found in document A/498. The first resolution is entitled "Appropriation resolution, for the financial year 1948." There was no unanimity in the Committee on this resolution. Therefore, we shall put it to a vote.

The resolution was adopted by 37 votes to 0, with 10 abstentions.

The PRESIDENT: The second resolution is entitled "Unforeseen and extraordinary expenses" in document A/498.

If there is no objection to this resolution, I shall consider it approved.

Since no objection was raised, the resolution was approved.

jointé sur une proposition déterminée, donne à tout Etat qui n'approuve pas l'article correspondant du budget, la possibilité de ne fournir, à ce sujet, aucune contribution. Je présume et j'espère que les auteurs de cette résolution n'ont pas eu l'intention d'instituer pareille pratique au sein de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, ce qu'ils ont fait ici donne lieu à de grandes difficultés.

Dans le domaine financier et au moment de voter des crédits, il faut se rappeler les mots de Musset: *"Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée."* Ici, nous n'avons ni ouvert ni fermé la porte et je demande à toutes les délégations quelle serait la situation où nous trouverions vis-à-vis du Fonds de roulement si nous devions généraliser la méthode instituée dans le cas présent.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Chine.

M. HSIA (Chine) (*traduit de l'anglais*): Comme l'éloquence n'est pas mon fait, je serai très bref. Je présume que l'Assemblée générale sait ce que pense ma délégation à propos du besoin d'économies générales et, en particulier, à propos des dépenses supplémentaires d'un peu plus de 1.000.000 de dollars que va occasionner la tenue en Europe de la troisième session de l'Assemblée générale.

Comme les représentants voudront bien se le rappeler, la proposition de convoquer en Europe la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale a recueilli, lorsqu'on s'est prononcé sur elle, une large majorité mais non pas les deux tiers des voix. Aussi, ma délégation pourrait-elle mettre en doute le caractère décisif du vote pour ce qui est de son incidence budgétaire, on pourrait encore demander que l'Assemblée générale vote séparément sur ce point particulier.

Cependant, après avoir sérieusement examiné la question, ma délégation a décidé d'adopter une attitude conciliante et d'accepter le point de vue de la majorité des Membres de l'Assemblée générale. Nous n'insisterons donc pas, ce soir, sur cette question de procédure. Dans un esprit de conciliation et de coopération, ma délégation votera en faveur des crédits proposés.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale est saisie de trois propositions soumises par la Cinquième Commission et contenues dans le document A/498. La première est intitulée: "Résolution d'ouverture de crédits pour l'exercice financier 1948". L'unanimité ne s'est pas faite, à la Commission, sur cette résolution. Nous allons donc la mettre aux voix.

La résolution est adoptée par 37 voix contre zéro et 10 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La deuxième résolution a pour titre "Dépenses prévues et extraordinaires".

Si personne ne s'oppose à l'adoption de cette résolution, je la considérerais comme approuvée.

Personne n'ayant présenté d'objections, la résolution est approuvée.

The third resolution proposed by the Fifth Committee is entitled "Working Capital Fund".

I call upon the representative of Columbia on a point of order.

Mr. DE HOLTE-CASTELLO (Colombia) (*from the floor*): I should like to put this resolution to a vote paragraph by paragraph.

The PRESIDENT: There has been a request to vote paragraph by paragraph on the resolution pertaining to the Working Capital Fund. Therefore, we shall now vote on paragraph 1 of this resolution.

Paragraph 1 was adopted unanimously.

The PRESIDENT: We shall now vote on paragraph 2 of this resolution.

Paragraph 2 was adopted unanimously.

The PRESIDENT: We shall now vote on paragraph 3 of this resolution.

Paragraph 3 was adopted unanimously.

The PRESIDENT: We shall now vote on paragraph 4 of this resolution.

Mr. DE HOLTE-CASTELLO (Colombia) (*from the floor*): I request that paragraph 4 be voted on sub-paragraph by sub-paragraph because my delegation will have to abstain on the last sub-paragraph.

Mr. ANDREWS (Union of South Africa) (*from the floor*): Could we not vote sub-paragraphs (a), (b), (c), (d), (e), and (f) together?

The PRESIDENT: If the representative of Colombia does not object, we shall vote on sub-paragraphs (a), (b), (c), (d), (e), and (f), together.

Mr. DE HOLTE-CASTELLO (Colombia) (*from the floor*): I do not object.

Sub-paragraphs (a), (b), (c), (d), (e), and (f) of paragraph 4 were adopted unanimously.

The PRESIDENT: We shall now vote on paragraph 4, sub-paragraph (g).

Mr. MACHADO (Brazil) (*from the floor*): I request a roll-call vote on sub-paragraph (g).

A vote was taken by roll-call. The result of the vote was as follows:

In favour: Afghanistan, Australia, Belgium, Byelorussian Soviet Socialist Republic, Canada, Costa Rica, Cuba, Czechoslovakia, Denmark, Dominican Republic, El Salvador, France, Guatemala, Honduras, Iceland, Mexico, New Zealand, Nicaragua, Norway, Panama, Poland,

La troisième résolution que propose la Cinquième Commission est intitulée "Fonds de roulement".

Je donne la parole, sur un point d'ordre, au représentant de la Colombie.

M. DE HOLTE-CASTELLO (Colombie) (*parlant de sa place*) (*traduit de l'anglais*): J'aimerais que cette résolution fût mise aux voix paragraphe par paragraphe.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je suis saisi d'une demande tendant à ce que l'on vote paragraphe par paragraphe sur la résolution relative au Fonds de roulement. Nous allons donc mettre aux voix le premier paragraphe de cette résolution.

Le paragraphe 1 est adopté à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur le paragraphe 2 de cette résolution.

Le paragraphe 2 est adopté à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur le paragraphe 3 de cette résolution.

Le paragraphe 3 est adopté à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur le paragraphe 4 de cette résolution.

M. DE HOLTE-CASTELLO (Colombie) (*parlant de sa place*) (*traduit de l'anglais*): Je demande que l'on vote sur le paragraphe 4, alinéa par alinéa, car ma délégation a l'intention de s'abstenir lorsque le dernier alinéa sera mis aux voix.

M. ANDREWS (Union Sud-Africaine) (*parlant de sa place*) (*traduit de l'anglais*): Ne pourrions-nous pas voter en bloc les alinéas a), b), c), d), et f)?

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Si le représentant de la Colombie n'y voit pas d'inconvénients, nous nous prononcerons en bloc sur les alinéas a), b), c), d), e) et f).

M. DE HOLTE-CASTELLO (Colombie) (*parlant de sa place*) (*traduit de l'anglais*): Je n'y vois pas d'inconvénients.

Les alinéas a), b), c), d), e), et f) du paragraphe 4 sont adoptés à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur l'alinéa g) du paragraphe 4.

M. MACHADO (Brésil) (*parlant de sa place*) (*traduit de l'anglais*): Je demande pour l'alinéa g) un vote par appel nominal.

On procède au vote par appel nominal. Le résultat du vote est le suivant:

Votent pour: Afghanistan, Australie, Belgique, République socialiste soviétique de Biélorussie, Canada, Costa-Rica, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, République Dominicaine, Salvador, France, Guatemala, Honduras, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nor-

Sweden, Turkey, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America, Uruguay, Venezuela, Yugoslavia.

Against: Brazil, Colombia, Egypt, Iran, Iraq, Lebanon, Pakistan, Saudi Arabia, Syria, Yemen.

Abstained: Argentina, Bolivia, Chile, China, Ecuador, Ethiopia, Greece, India, Netherlands, Peru, Union of South Africa.

Paragraph 4, sub-paragraph (g) of the third resolution, document A/498 was adopted by 30 votes to 10, with 11 abstentions.

The PRESIDENT: We shall now vote on the whole of the third resolution as contained in document A/498, entitled "Working Capital Fund".

The resolution was adopted by 41 to 1, with 8 abstentions.

The PRESIDENT: We have exhausted the agenda for this meeting. The next meeting will be convened tomorrow at 11 a.m.

The meeting rose at 11.03 p.m.

HUNDRED AND TWENTY-SECOND PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Friday, 21 November 1947, at 11 a.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

112. Report of the First Committee on the report of the Security Council (document A/499)

The PRESIDENT: I call upon the Rapporteur of the First Committee.

Mr. KAUFFMANN (Denmark): The report of the First Committee reads as follows:

"1. The General Assembly, at its ninety-first meeting, held on 23 September 1947, decided to refer to the First Committee the report of the Security Council¹ (document A/366) for consideration and report.

"2. At its fifty-ninth meeting, on 24 September 1947, the First Committee decided to postpone consideration of the report.

"3. The First Committee took up the consideration of the report at its hundred and sixteenth meeting on 19 November 1947, and adopted a draft resolution submitted by the representative of Norway (document A/C.1/273).

"4. The First Committee therefore recommends to the General Assembly the adoption of the following resolution:

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 2.

vège, Panama, Pologne, Suède, Turquie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Votent contre: Brésil, Colombie, Egypte, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Arabie saoudite, Syrie, Yémen.

S'abstiennent: Argentine, Bolivie, Chili, Chine, Equateur, Ethiopie, Grèce, Inde, Pays-Bas, Pérou, Union Sud-Africaine.

L'alinéa g) du paragraphe 4 de la troisième résolution (document A/498) est adopté par 30 voix contre 10 et 11 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons maintenant voter sur la troisième résolution dans son ensemble telle qu'elle figure dans le document A/498 sous le titre "Fonds de roulement".

La résolution est adoptée par 41 voix contre 1 et 8 abstentions.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous avons épuisé les questions à l'ordre du jour de la présente séance. Nous nous réunissons à nouveau demain, à 11 heures.

La séance est levée à 23 h. 03.

CENT-VINGT-DEUXIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale, à Flushing Meadow, New-York, le vendredi 21 novembre 1947, à 11 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

112. Rapport de la Première Commission sur le rapport du Conseil de sécurité (document A/499)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je donne la parole au Rapporteur de la Première Commission.

M. KAUFFMANN (Danemark) (*traduit de l'anglais*): Voici le texte du rapport de la Première Commission:

"1. L'Assemblée générale, à sa quatre-vingt-onzième séance, tenue le 23 septembre 1947, a décidé de renvoyer à la Première Commission le rapport du Conseil de sécurité¹ (document A/366), aux fins d'étude et de rapport.

"2. A sa cinquante-neuvième séance, le 24 septembre 1947, la Première Commission a décidé de remettre à plus tard l'étude du rapport.

"3. La Première Commission a procédé à l'étude du rapport au cours de sa cent-seizième séance, le 19 novembre 1947. Elle a adopté un projet de résolution présenté par le représentant de la Norvège (document A/C.1/273).

"4. En conséquence, la Première Commission recommande à l'Assemblée générale l'adoption de la résolution suivante:

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No 2.